Berguette Molinghem

ISBERGUES INFOS

- Septembre 2015 -

Sommaire

Vie Municipale 2 - 17

- journées Européennes du patrimoine
- permanences des élus
- la SAUR relève vos compteurs
- inscriptions sur listes électorales
- compte rendu du Conseil Municipal de juin
- menu des restaurants municipaux
- accueil de loisirs de juillet
- Isbergues, Ville Ouverte, Ville en Fête
- forum des associations
- festivités du Pont à Balques
- grand prix d'Isbergues Pas-de-Calais
- accueil de loisirs d'automne

Vie Scolaire 17

- rentrée scolaire au collège Maurice Piquet

Vie Associative et Sportive 18 - 22

- sport santé à la M.J.E.P
- la tour infernale
- karaté pour tous
- fanfare Molinghem-Isbergues
- A.S.M lutte
- E.S.I Basket-Ball
- section gym de la M.J.E.P
- rentrée zen avec le yoga
- E.S.D.I football
- club « Vivre et sourire »
- amicale des donneurs de sang
- section danse de la M.J.E.P
- judo club Isbergues

Vie Culturelle 23

- programmation culturelle du 2ème semestre

Informations Générales 24 - 26

- Info énergie
- le P.L.I.E
- démarchage à domicile : sachez dire « Non »
- à vos crayons et à vos appareils photo

Bloc Notes 27 - 28

Réunion du Conseil municipal

Le conseil municipal de la ville d'Isbergues se réunira le **jeudi 1er octobre** à 18 h à l'hôtel de ville d'Isbergues.

Nous rappelons que ces séances sont ouvertes au public.

Isbergues, Ville Ouverte Ville en Fête

de retour dans la rue Roger Salengro

Dimanche 13 septembre
de 8 h à 18 h

Avec sa Brocante *organisée par l'harmonie municipale d'Isbergues de 8 h à 18 h dans la rue Roger Salengro et alentours*

Plus de détails en page 12...

Mais aussi... une nouveauté cette année

Le 1er forum des associations

de 10 h à 18 h au complexe Basly

L'occasion de plonger au cœur de la diversité et de la vitalité de la vie associative Isberguoise. Plus de cinquante associations vous feront découvrir leur univers et leurs activités. Sports, loisirs, solidarité, arts, culture... il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

Des démonstrations et des activités sont prévues tout au long de la journée.

Plus de détails en page 13...

Directeur de la publication : **Jacques Napieraj**

Rédaction, conception et impression : Mairie d'Isbergues - Service informations - 37, rue Jean Jaurès - 62330 Isbergues

Tel : 03.21.61.30.80 - Courriel : service-informations@ville-isbergues.fr - Site Internet : www.ville-isbergues.fr

Dépôt légal : Septembre 2015 - Tirage en 4 500 exemplaires - Distribution gratuite.

Impression Ville d'Isbergues

Journal d'informations municipales n°287

Etat-civil

NAISSANCES

Le 8 juillet, **Lohan Ringard**, fils de Thibaut et de Justine Planque, *37 rue du Maréchal Foch*.
Le 8 juillet, **Bérénice Rousseau,** fille de David et de Aurore Féron, *15 rue du Luxembourg*.
Le 10 juillet, **Clem Dambrune,** fille de Sébastien et de Sophie Guisse, *2 rue Martin Luther King.*
Le 19 juillet, **Margot Olivier,** fille de Jérémie et de Nathalie Charpentier, *124 rue Léon Blum.*
Le 20 juillet, **Naël Bourdon**, fils de Claude et de Aurore Vermeulen, *47 rue Léon Blum.*
Le 20 juillet, **Eléna Demoustier Davigny**, fille de Térence et de Alison Davigny, *187 rue Roger Salengro, appartement 1, entrée 1A.*
Le 27 juillet, **Léon Carneaux**, fils de Maximilien et de Julie Harfaux, *6 rue Roger Salengro.*
Le 27 juillet, **Stacy Delehaye**, fille de Kelly, *12 rue Coron Feron.*
Le 31 juillet, **Grégoire Reant**, fils de Michaël et de Céline Pouille, *28 rue Le Chatelier.*

MARIAGE

Le 1er août, **Romain Boulier**, sans profession, *22 rue du Maréchal Foch* et Jamila Idehli, étudiante, *6 rue Anatole France.*
Le 1er août, **Rudy Cruppe**, militaire de carrière et **Alicia De Macedo**, ATSEM, *135 C rue Roger Salengro.*
Le 8 août, **Jérémy Delassus**, mécanicien industriel, et **Sandra Rose**, infirmière, 44 rue Fleming.
Le 8 août, **Laurent Motheron**, agent de réception, et **Aurélie Spannuet**, auxiliaire de vie sociale, 46 rue de la libération.
Le 8 août, **Aurélie Cappe**, cuisinière pâtissière, et **Magalie Dewally**, mère au foyer, 8 rue Louise Michel.

DECES

Le 18 juillet, **Christianne Pruvost,** veuve de Roger Legros, 79 ans, *E.H.P.A.D « Les Orchidées », 57 rue Léon Blum.*
Le 30 juillet, **Eugène Roussette**, 88 ans, retraité, veuf de Renée Secq, *16 rue Anatole France.*
Le 31 juillet, **Gitane Laurent**, 76 ans, épouse de Elie Gasqueres, *7 rue Canette.*
Le 4 août, **Suzette Dubreu**, 84 ans, veuve de Roland Truwant, *31 rue de Mazinghem.*
Le 4 août, **Michel Marien**, 86 ans, époux de Thérèse Carlier, *21 rue de la Roupie.*
Le 6 août, **Raymonde Baudelle**, 95 ans, veuve de Alfred Petit, *242 B rue Gaston Chevallier.*

Journées Européennes du patrimoine

A l'occasion des journées européennes du patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre 2015, l'**A**ssociation **L**ocale **p**our l'**H**istoire de l'**A**rtois (A.L.P.H.A) organise la visite guidée de l'église Saint-Maurice à 14 h et de l'église Sainte Isbergue à 16 h, le **samedi 19 septembre 2015**.

Communiqué de la Paroisse

Les inscriptions au catéchisme auront lieu le **mardi 1er septembre 2015** :

➢ **de 14 h à 17 h :**
pour la communauté Sainte Isbergues
à la salle Louise (Lux)

➢ **de 14 h à 16 h 30 :**
- pour la communauté Saint Nicolas de Guarbecque : maison des associations (derrière l'ancienne mairie de Guarbecque) rue du petit Carluy
- pour la communauté Saint Pierre de Berguette : accueil paroissial, 12 rue de l'église
- pour la communauté Saint Eloi de Molinghem : salle Saint Eloi (derrière la chapelle)
- pour la communauté Saint Maurice de Molinghem : salle Saint Maurice

Sont concernés tous les enfants à partir de l'âge de 3 ans et plus. Les enfants qui sont déjà catéchisés seront inscrits le même jour.

Pour les enfants baptisés, il sera demandé un certificat de baptême. Les enfants qui ne sont pas baptisés le seront au cours de la catéchèse.

« Expositions en églises »

Pour faire suite aux traditionnelles « Journées du patrimoine », l'association « Le Joyel » d'Arras vous propose une exposition thématique dans 2 églises de notre ville le **samedi 26 septembre de 17 h à 19 h** et le **dimanche 27 septembre de 14 h à 19 h**.

Eglise Sainte Isbergue :
« *La reconstruction des églises après-guerre* »

Eglise Saint Maurice :
« *Représentations du Christ dans les églises du Pas-de-Calais* »

Entrée gratuite

Passage de la balayeuse

La balayeuse de la Communauté de Communes Artois Flandres, effectuera le nettoyage des rues de la commune pendant la période **du 7 au 11 septembre 2015.**

Pour tout renseignement concernant ce service contactez **la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F)** au **03.21.61.54.40.**

Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

Ensemble Pour notre Ville

Chères Isberguoises et Chers Isberguois,

Nous sommes persuadés que vous avez lu avec attention notre article du mois dernier mais aussi les précisions apportées par Monsieur le Maire.

Nous ne rentrerons pas volontairement dans une polémique stérile de notre collègue Maire et non ami, notre objectif demeure chères Isberguoises et Isberguois, votre bien être .

En ce qui concerne le rassemblement de la gauche dans notre canton parlons en.

Qui est parti en candidature dissidente lors des élections départementales ? ce n'est pas un membre du front de gauche, mais bien un « ami socialiste »de Monsieur le Maire qui lui a fait perdre son mandat.

A ce jour, nous continuons notre tour de ville à votre rencontre et les remarques qui reviennent le plus souvent sont axées sur l'emploi, la sécurité (routière….), les incivilités, le vandalisme, le manque de commerce, l'attirance du vote extrême droite comme mécontentement… De quoi se poser les bonnes questions. Il est donc évident que les propositions de notre groupe sont en totales cohérences avec les préoccupations des Isberguoises et des Isberguois.

Bien à vous. Vos serviteurs
Guy Thimothé, Dominique Dissaux et Roger Flament.
Contact : ensemblepournotreville@gmx.fr

Isbergues Molinghem Berguette pour l'Avenir

Les habitants du « Grand Isbergues » ont pu constater l'aménagement de certains quartiers, notamment « le parc des cités ». Néanmoins, il est a noter un manque de respect des signalisations existantes : des jeunes circulent avec des engins motorisés dans ces zones non autorisées, parfois de façon dangereuse au détriment des enfants qui viennent s'y distraire.

Que peut-on envisager pour sécuriser les lieux publics tels que la gare, le parc des cités, les sorties des écoles, les places, etc…

Depuis février 2015, nous subissons le changement du fournisseur d'accès d'eau potable, mais à quel prix !!! De nombreuses personnes rencontrent des difficultés de facturation et d'information sur les modes de paiement, malgré le bon accueil du personnel. Serait-ce une ironie du « SAUR » ? Nous souhaitons que cette période transitoire ne soit qu'éphémère.

Lors des animations du 14 juillet, le personnel de la municipalité a su faire preuve de professionnalisme malgré une météo peu clémente. La population a pu apprécier le feu d'artifice et participer aux nombreuses animations. Malheureusement quelques individus viennent toujours gâcher la fête.

Serait-il possible de ré-envisager les festivités en alternance sur nos 3 communes ?

Nous restons à votre disposition et vous souhaitons une bonne rentrée.

Bernadette Duponchel, Dominique Delhaye, Chantal Dupuis, Christophe Brief, Marie-Paule Clarebout.
imb-pourlavenir@laposte.net Tél : 06.82.91.23.39

Permanences des élus

Hôtel de ville

M. Jacques Napieraj, *Maire*
Jeudi de 14 h 30 à 16 h

Uniquement sur rendez-vous :

Mme Micheline Dautriche, *1ère adjointe*
Adjointe chargée des personnes âgées, de la santé, du foyer-logement et des relations avec le C.C.A.S
1er et 3ème lundis du mois (après-midi)

M. Michel Bincteux, *adjoint chargé des relations avec le monde associatif, de l'environnement, des questions relatives aux espaces verts*
lundi matin

Mme Marie-Andrée Payelle, *adjointe chargée des affaires sociales et des personnes handicapées*
mardi matin

Mme Geneviève Dupont, *adjointe chargée du logement social, de l'urbanisme et de l'état-civil*
mardi après-midi

M. Philippe Campagne, *adjoint chargé de la jeunesse et des sports*
mercredi ou jeudi matin

Mme Nathalie Dereumetz, *adjointe chargée des affaires scolaires, péri et postscolaires, de la restauration scolaire, et de la culture*
mercredi ou vendredi après-midi

M. Gérard Corriette, *adjoint chargé de la communication, des affaires économiques et de la sécurité*
vendredi matin

M. Jean Bodlet, *conseiller municipal chargé des travaux, des voies et réseaux divers, de l'hydraulique, des bâtiments communaux (hors installations sportives), des affaires foncières et des relations avec le monde agricole*
sur rendez-vous

M. Michel Lefait, *député de la 8ème circonscription (en cas d'absence la permanence est assurée par sa suppléante Mme Micheline Dautriche)*
1er et 3ème lundis du mois de 16 h 30 à 18 h

Mairie annexe de Berguette

M. Thierry Dissaux, *maire délégué*
sur rendez-vous

Mairie annexe de Molinghem

M. Jean Bodlet, *maire délégué*
sur rendez-vous

Objets trouvés

Quelques objets et vêtements ont été retrouvés lors des accueils de loisirs de juillet 2015.

Pour les récupérer, il vous suffit de vous adresser à : **l'hôtel de ville d'Isbergues au 03.21.61.30.80.**

ATTENTION !! Vous avez jusqu'au **vendredi 16 octobre inclus** pour récupérer ces objets.

La SAUR relève vos compteurs !

La SAUR relèvera les compteurs d'eau sur la commune d'Isbergues du **lundi 28 septembre 2015 au vendredi 27 novembre 2015**.

Pendant cette période de relève, Saur vous remercie de faciliter à ses agents l'accès à votre compteur.
Tous sont porteurs d'une carte professionnelle Saur :

N'hésitez pas à leur demander !

- Si l'agent n'a pu accéder à votre compteur, il laissera dans votre boîte aux lettres une carte-réponse sur laquelle vous pourrez reporter les chiffres de votre compteur. Afin que votre consommation réelle puisse être prise en compte, retournez-leur votre carte-réponse le plus rapidement possible.

- Vous pouvez également leur communiquer les index de votre compteur sur notre site internet www.saurclient.fr à partir de votre espace client.

Service clientèle :
www.saurclient.fr
Tél : 03.60.56.40.00

E.H.P.A.D « Les Orchidées »

La kermesse, organisée par L'**E**tablissement d'**H**ébergement pour **P**ersonnes **A**gées **D**épendantes (E.H.P.A.D) « Les Orchidées », qui devait avoir lieu le **dimanche 6 septembre 2015 est annulée**.

Atelier parents

Des mamans d'Isbergues se réunissent une fois par mois pour « se vider la tête », se détendre, échanger sur le quotidien, les enfants.

Occasionnellement, une activité manuelle mamans/enfants est organisée avant chaque vacance scolaire.

Les mamans sont prêtes à vous accueillir avec grand plaisir un jeudi par mois à la Maison de l'enfance et de la famille.

Pour les rejoindre, vous pouvez contacter le CCAS au 03.21.61.39.72

PROCHAINE RENCONTRE PREVUE
Le 17 septembre à 14 h 30
Maison de l'Enfance et de la Famille
Route de la victoire

Inscription sur les listes électorales
Il n'est pas trop tard !

Inscrivez-vous sur les listes électorales pour participer au vote des élections régionales de décembre 2015.

Pour pouvoir voter aux élections régionales qui doivent se dérouler les 6 et 13 décembre 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Sachez que la loi a fixé la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2015 (**décret n°2015-882 du 17 juillet 2015 relatif à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales en 2015).**

Si vous souhaitez donc participer aux élections régionales de décembre vous avez encore la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales, mais dépêchez vous car vous n'avez que jusqu'au **30 septembre 2015 dernier délai** pour le faire, alors n'attendez pas le dernier moment !!

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du vendredi 26 juin

1) Avant-propos

Les conseillers municipaux et consultatifs qui le désiraient ont pu assister, avant les débats du conseil municipal, à la visite des chantiers en cours (nouveau C.C.A.S. rue Emile Zola, maison de l'enfance et de la famille, passage par la rue Roger Salengro et la place Clément Loyer ainsi que l'aménagement de la cantine et de l'extension Billiau).

2) Naissances - décès

Monsieur le Maire adresse ses condoléances à la famille de Monsieur Roger DUBOIS décédé le 1er avril 2015 (ancien conseiller municipal et ancien membre du conseil consultatif de la commune associée de Berguette et père de Monsieur Alain DUBOIS, membre du conseil consultatif de la commune associée de Molinghem).
Il adresse ses félicitations, au nom du conseil municipal, à Madame Charlotte GRAVELEINE, employée du C.C.A.S. et à Monsieur Sébastien DELPIERRE, à l'occasion de la naissance de leur fils Charles né le 28 mars 2015.

3) Adoption des comptes rendus des réunions des 18 et 26 mars 2015

Les comptes rendus des réunions des 18 et 26 mars 2015 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

4) Remerciements

- Comité paroissial pour la mise à disposition d'une salle et du minibus lors du repas du 12 avril 2015),
- M.J.E.P. d'Isbergues section tennis de table (réalisation d'un nouvel éclairage à la salle de tennis de table)
- Monsieur le Maire de la commune de WIMILLE (visite de la salle de spectacle du pôle multiculturel et de la médiathèque),
- APEL de l'école Saint-Eloi Sainte-Isbergue (aide apportée lors de l'organisation de la fête du printemps du 21 mars 2015 et mise à disposition d'une salle),
- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques « FCPE » (accueil réservé lors du 49ème congrès départemental qui s'est déroulé à la salle Léo Lagrange le samedi 25 avril 2015),
- Section « les Généraux du Vieux Monde » de la M.J.E.P. (mise à disposition des locaux du centre culturel à l'occasion de la semaine « l'heroic fantasy »),

Pour subventions :
- Etoile Sportive d'Isbergues - section tennis,
- Maison de Jeunes et d'Education Permanente de la région d'Isbergues,
- Coopérative de l'Institut Médico Educatif « La petite montagne »,
- Association Régionale de Défense des Victimes de l'Amiante du Nord / Pas-de-Calais (ARDEVA),
- Association Amicale Sportive Isberguoise Volley-Ball,
- Union locale des retraités CFDT d'Isbergues,
- Amicale des donneurs de sang bénévoles du district d'Isbergues,
- Association départementale des Francas du Pas-de-Calais,
- Section Moto-Club de la M.J.E.P.

5) Compte administratif 2014

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications concernant le compte administratif de l'année 2014 et après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire, décide d'approuver le compte administratif 2014.
Délibération adoptée par 23 votes pour, 0 vote contre et 5 abstentions (n° 15.03.02).

a) Etats des cessions et acquisitions immobilières

Le conseil municipal prend acte et ne formule aucune remarque sur les états des cessions et des acquisitions immobilières réalisées par la Ville durant l'année 2014 :

Cessions : Etats néants.
Acquisitions :
Immeuble situé 146, rue Jean Jaurès et frais notariés - Isbergues : 120 525,14 €
Terrains situés au Lieu-dit « Le Village » - Berguette : 18 438,00 €
Frais notariés des terrains situés 194, rue Emile Zola - Isbergues : 2 040,32 €
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.01).

b) Affectation du résultat

Le conseil municipal, sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, décide d'affecter sur le résultat de l'exercice 2014 la somme de 6 609 628,13 € au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » et la somme de 1 934 737,70 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » du Budget Supplémentaire 2015.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.03).

6) Compte de gestion 2014

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.04).

7) Budget supplémentaire 2015

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget supplémentaire 2015.

Section de fonctionnement :
0,00 €
Section d'investissement :
4 239 389,83 €

Il est à noter l'inscription de crédits pour :
- l'acquisition d'un logiciel mieux adapté de gestion des cantines, centres de loisirs et garderies,
- la peinture de revêtement de sol des courts de tennis Emile Basly,
- l'extension de réseaux ERDF du lotissement rue de la Roselière,
- l'acquisition d'une tondeuse autoportée pour les services techniques,
- le complément de mobilier et de matériel des nouveaux locaux du C.C.A.S.,
- la reconstitution des enveloppes de réserve pour les écoles,
- opération jeux vidéo du centre culturel,
- le complément de mobilier et de matériel de cuisine pour le restaurant scolaire et l'extension Billiau.

8) Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire indique qu'afin de faire face aux besoins, il convient de modifier le tableau des effectifs à compter du 26 juin 2015.
Le conseil municipal, après délibération, décide de créer 1 poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.05).

9) Extension du régime indemnitaire aux agents contractuels de droit public et privé

a) Indemnité d'administration et de technicité

Monsieur le Maire propose d'étendre le bénéfice de l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) aux agents contractuels de droit public et privé de la commune, dans la limite des textes applicables à la fonction publique d'Etat et selon les critères suivants :

Au-delà d'une durée de 6 mois consécutifs d'emploi au sein de la collectivité, l'agent contractuel de droit public ou privé percevra l'I.A.T. afférent à l'emploi et au grade qu'il occupe.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du vendredi 26 juin

Néanmoins, les périodes de non-emploi inférieures ou égales à 4 jours durant cette période de 6 mois consécutifs ne remettront pas en cause l'ouverture des droits à l'I.A.T.
Par ailleurs, à l'issue de cette période d'emploi de 6 mois consécutifs, si d'autres contrats à durée déterminée sont conclus entre la collectivité et l'agent contractuel, l'I.A.T. pourra être maintenue si et seulement si l'intervalle de non-emploi par la collectivité, entre chaque contrat, est inférieur ou égal à 30 jours.

Au-delà de ce délai de 30 jours de non-emploi par la collectivité, l'agent contractuel devra de nouveau justifier de 6 mois consécutifs d'emploi au sein de la collectivité pour bénéficier de l'I.A.T.

L'I.A.T sera calculée à compter du 181ème jour d'emploi, au prorata du temps de travail de l'agent contractuel (temps complet, temps non complet, temps partiel) dans les mêmes conditions que le traitement.

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal laisse le soin à Monsieur la Maire de fixer à compter du 1er juillet 2015, pour chaque agent contractuel de droit public et privé de la commune, selon les critères énumérés ci-dessus, les montants individuels de l'I.A.T. dans la limite des textes applicables à la fonction publique d'Etat, et d'appliquer automatiquement les nouveaux montants annuels de référence et les nouveaux coefficients, dès l'évolution des textes, le reste de la délibération n° 13.03.11 du 27 juin 2013 étant sans changement.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.06).

b) <u>Indemnité d'exercice des missions des préfectures</u>

Monsieur le Maire propose d'étendre le bénéfice de l'indemnité d'exercice des missions des préfectures (I.E.M.P.) aux agents contractuels de droit public et privé de la commune, dans la limite des textes applicables à la fonction publique d'Etat et selon les critères suivants :

Au-delà d'une durée de 6 mois consécutifs d'emploi au sein de la collectivité, l'agent contractuel de droit public ou privé percevra l'I.E.M.P. afférent à l'emploi et au grade qu'il occupe. Néanmoins, les périodes de non-emploi inférieures ou égales à 4 jours durant cette période de 6 mois consécutifs ne remettront pas en cause l'ouverture des droits à l'I.E.M.P.
Par ailleurs, à l'issue de cette période d'emploi de 6 mois consécutifs, si d'autres contrats à durée déterminée sont conclus entre la collectivité et l'agent contractuel, l'I.E.M.P. pourra être maintenue si et seulement si l'intervalle de non-emploi par la collectivité, entre chaque contrat, est inférieur ou égal à 30 jours.
Au-delà de ce délai de 30 jours de non-emploi par la collectivité, l'agent contractuel devra de nouveau justifier de 6 mois consécutifs d'emploi au sein de la collectivité pour bénéficier de l'I.E.M.P.
L'I.E.M.P sera calculée à compter du 181ème jour d'emploi, au prorata du temps de travail de l'agent contractuel (temps complet, temps non complet, temps partiel) dans les mêmes conditions que le traitement.

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal laisse le soin à Monsieur la Maire de fixer à compter du 1er juillet 2015, pour chaque agent contractuel de droit public et privé de la commune, selon les critères énumérés ci-dessus, les montants individuels de l'I.E.M.P. dans la limite des textes applicables à la fonction publique d'Etat, et d'appliquer automatiquement les nouveaux montants annuels de référence et les nouveaux coefficients, dès l'évolution des textes, le reste de la délibération n° 13.03.08 du 27 juin 2013 étant sans changement.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.07).

10) Création d'un poste en contrat à durée déterminée pour besoin occasionnel en raison de congés maternité

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir le recrutement d'un agent contractuel occasionnel pour parer à un accroissement temporaire d'activité, selon les modalités suivantes :
- un adjoint administratif de 2ème classe non titulaire pour la période du 1er juillet 2015 au 3 septembre 2015 afin de pallier l'absence d'un agent affecté à l'hôtel de ville. Il assurera des missions administratives à temps complet et sa rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 340.

Le conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un agent contractuel selon les modalités susvisées et à revaloriser automatiquement l'indice de traitement de cet agent, dès l'évolution des textes.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.08).

11) Acquisition des parcelles cadastrées section AI N°S 938 ET 939 situées au lieu-dit « sablons sud » à Isbergues

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a sollicité et obtenu les accords écrits des propriétaires indivis des parcelles situées au lieu-dit « Les Sablons Sud » à ISBERGUES, cadastrées section AI numéros 938 et 939 (anciennement cadastrées section AI numéro 580), d'une surface globale de 539 mètres carrés. Il précise que la vente a été négociée au prix global de 2 156,00 €, les frais de notaire et d'enregistrement restant à la charge de la commune.

Le conseil municipal, au vu de l'avis des services fiscaux et après délibération, décide l'acquisition des parcelles cadastrées section AI numéros 938 et 939 d'une contenance totale de 539 mètres carrés, situées au lieu-dit « Les Sablons Sud » à ISBERGUES et précise que les frais de notaire et d'enregistrement seront pris en charge par la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition amiable.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.09).

12) Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable de l'exercice 2014

Monsieur le Maire précise que le document est consultable à l'accueil de l'hôtel de ville.

Monsieur Gérard CORRIETTE donne différentes explications concernant ce rapport. Il précise que VEOLIA a enregistré 20 abonnés en plus en 2014, que la consommation a baissé de 4 % et qu'il y a un peu plus de fuites sur le réseau d'eau potable. Une nouvelle convention a été signée avec les communes d'Aire-sur-la-Lys et Norrent-Fontes. La qualité de l'eau est très bonne. Il n'y a jamais eu de problème ni de dépassement des paramètres autorisés.

Les élus de la liste « ensemble pour notre ville » souhaitent obtenir des précisions concernant la détérioration des PVC et le chlorure de vinyle. Concernant la demande des élus de la liste « IMB pour l'avenir » qui souhaitent savoir quels travaux vont être engagés au sujet des fuites, Monsieur CORRIETTE indique que la SAUR va installer des dispositifs de contrôle et de prévention des fuites.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du vendredi 26 juin

En application de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable pour l'année 2014.

Après les explications et commentaires nécessaires, le conseil municipal prend acte de la communication de ce rapport et ne formule aucune observation.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.10).

13) Modificatif à la délibération du conseil municipal n° 02.03.12 du 28 juin 2002 relative à la location des deux logements d'accueil d'urgence situes rue du mont de cocagne a Isbergues

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal l'a autorisé, par délibération du 28 juin 2002, à signer tous les documents nécessaires à la location des deux logements d'accueil d'urgence situés rue du mont de cocagne à ISBERGUES.

Il précise qu'il convient de compléter cette délibération afin de l'autoriser à facturer aux occupants, les réparations des dégradations constatées lors de l'état des lieux de sortie ainsi que le remplacement à l'équivalent du matériel détérioré.

Le conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à facturer aux occupants, les réparations des dégradations constatées lors de l'état des lieux de sortie ainsi que le remplacement à l'équivalent du matériel détérioré.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.13).

14) Adoption d'une motion concernant les projets de lois pour la rémunération des produits sanguins

Alerté par la Fédération Française pour le don du sang bénévole, le conseil municipal émet des réserves sur le bienfondé de :
- la loi de financement de la sécurité sociale avec son article 51 modifié en article 71,
- la loi pour la croissance, l'activité et sa productivité dite loi « MACRON » avec son article 48,
- la loi sur la santé avec son article 42.

Si ces dernières aboutissent à ce que la transfusion sanguine française ne soit plus fondée dans toutes ses composantes sur une éthique interdisant directement ou indirectement, la commercialisation des éléments du corps humain et que la mission de l'E.F.S. n'aboutisse plus à garantir l'autosuffisance française en produits sanguins éthiques (y compris le plasma thérapeutique) à partir des dons issus donneurs de sang non rémunérés en France soumis aux systèmes de contrôle et de traçabilité en vigueur (il faut donner à l'E.F.S. les moyens de prélever les candidats aux dons permettant d'obtenir cette autosuffisance).

Délibération adoptée par 26 votes pour, 0 vote contre et 3 abstentions (n° 15.03.14). Les élus de la liste « ensemble pour notre ville » estiment ne pas avoir assez d'informations sur les textes de lois précités et de ce fait s'abstiennent.

15) Annulation de la délibération du conseil municipal n° 15.01.05 du 18 mars 2015 relative à la rétrocession d'une concession funéraire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal a accepté par délibération n° 15.01.05 du 18 mars 2015, la reprise d'une concession funéraire au nom de la commune.

Il précise que le conseil municipal lui a délégué par délibération n° 14.01.09 du 5 avril 2014, notamment le pouvoir de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières. Il indique qu'il est en effet, le seul compétent pour statuer sur les matières déléguées par le conseil municipal et qu'il doit prendre le cas échéant, un arrêté pour la rétrocession.
Le conseil municipal, après délibération, décide de rapporter la délibération n° 15.01.05 du 18 mars 2015 relative à la reprise d'une concession funéraire au nom de la commune.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.15).

16) Annulation des délibérations du conseil municipal N°s 15.01.06, 15.01.07 et 15.01.08 du 18 mars 2015 relatives à la reprise de concessions funéraires en état d'abandon

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal a accepté par délibérations n°s 15.01.06, 15.01.07 et 15.01.08 du 18 mars 2015, de reprendre au nom de la commune, trois concessions funéraires en état d'abandon.

Il précise que le conseil municipal lui a délégué par délibération n° 14.01.09 du 5 avril 2014, notamment le pouvoir de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières. Il indique qu'il est en effet, le seul compétent pour statuer sur les matières déléguées par le conseil municipal et qu'il convient de procéder à la reprise de ces concessions par voie d'arrêtés.
Le conseil municipal, après délibération, décide de rapporter les délibérations n°s 15.01.06, 15.01.07 et 15.01.08 du 18 mars 2015 relatives à la reprise de trois concessions funéraires en état d'abandon.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.16).

17) Accueil de loisirs sans hébergement - demande de subvention auprès de la caisse d'allocations familiales

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Caisse d'Allocations Familiales a la possibilité de subventionner les communes afin de pouvoir renouveler le matériel de l'Accueil de Loisirs.
Considérant que le matériel de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement nécessite un renouvellement, le conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à déposer auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales, une demande de subvention afin de couvrir à hauteur de 40 % les dépenses d'investissement de l'Accueil de Loisirs.
Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.03.17).

18) Point sur l'ALSH printemps 2015

L'accueil de loisirs des vacances de printemps 2015 a ouvert ses portes aux enfants du lundi 27 au vendredi 30 avril 2015 dans les locaux de l'école Ferry.

C'est une équipe constituée de 14 animateurs qui a accueilli les 114 enfants âgés de 2 à 13 ans. Ces derniers étaient répartis en cinq groupes d'âge, leur permettant ainsi, de vivre des activités adaptées à leurs capacités. Le thème choisi était « Tous ensemble ». Ce thème a permis de mettre en place des activités à destination de toutes les tranches d'âge. Ainsi, le dernier jour, l'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé une danse collective (flashmob).

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du vendredi 26 juin

Les plus jeunes sont allés à Bruay la Buissière assister à un spectacle de marionnettes, à la ferme pédagogique de Lillers, à Clownland à Arques et le jeudi, à Dennlysparc. Les plus grands se sont rendus au centre aquatique de Béthune, au bowling des Flandres à Hazebrouck, au laser game et au cinéma méga CGR de Bruay la Buissière et au parcours aventure d'Olhain. Ainsi, tous les enfants de l'accueil de loisirs ont bénéficié de deux sorties sur la semaine.

Dans le cadre du lien que le centre de loisirs des petites vacances met en place avec les parents, ces derniers ont été conviés le mardi soir, à 18 h 30, dans le parc de Picardie afin de participer à une animation « Course d'orientation ». Ainsi, parents et enfants sont partis dans le parc à la recherche des différentes balises. Outre les plans et les photos, lors de cette activité, certains parents et certains enfants ont pu s'initier à la manipulation de la boussole. Cette activité s'est terminée par un verre de la convivialité sans alcool.

19) Effectifs des garderies

On remarque une hausse sensible du nombre de présences.

20) Bilan sur la première année de fonctionnement avec la compagnie « la belle histoire »

La nouvelle compagnie en résidence a répondu favorablement à chaque sollicitation. Ce sont au total 1 826 personnes qui ont assisté aux spectacles qu'elle a proposés cette saison.

21) Programmation du service culturel

Les conseillers sont informés de la programmation du service culturel des mois de juin et septembre 2015 : vendredi 26 juin : soirée pyjama à 18 h 00, dimanche 13 septembre : Isbergues, ville ouverte - ville en fête, du 15 au 19 septembre : exposition de Monsieur WIEDMANN et spectacle autour de BOURVIL, vendredi 18 septembre : pianistologie de Simon FACHE.

22) Maison de l'enfance et de la famille

La Maison de l'Enfance et de la Famille a ouvert ses portes le 11 mai 2015. Située dans l'ancienne école maternelle « les Sablons », elle accueille différents organismes chargés d'apporter aide et conseils aux personnes qui en ont besoin.

Des permanences sont assurées actuellement par :
- La Maison du Département et de la Solidarité de LILLERS (MDS) ;
- La Caisse d'Allocations Familiales d'ARRAS (CAF) ;
- Les groupes de paroles (parents/ enfants) de la CAF ;
- La consultation des nourrissons, les ateliers d'éveil, … (PMI) ;
- La Sécurité Sociale ;
- Le Conciliateur de justice ;
- L'Association Tutélaire du Pas de Calais (ATPC) ;
- Habitat insertion.

Elle accueillera également de nouveaux services comme par exemple le relais d'assistantes maternelles (RAM).

23) Point sur les travaux

- La phase 3 « la signalétique et les limites d'accès » du parc des cités a démarré depuis quelques jours.
- Les travaux de rénovation du presbytère d'Isbergues sont terminés.
- Il a été demandé à la communauté de communes Artois-Flandres de refaire les marquages sur la ville.
- Des grilles ont été posées au monument aux morts de la commune associée de Molinghem.
- Une campagne d'enrobés est réalisée chaque mois pour boucher les nids de poule.
- Dans le cadre du réaménagement du secteur Salengro, sont en cours de préparation : le parking Saint-Nicolas, les impasses rue Roger Salengro et la redynamisation des commerces (avec l'EPF et la C.C.A.F.).

24) Questions posées par le groupe « ensemble pour notre ville »

Sécurité : mise en place d'un passage-piétons rue Jean Jaurès du monument aux morts vers l'habitation numéro 44.

Monsieur le Maire rappelle concernant les passages pour piétons que cela relève de pouvoirs propres du Maire mais il apporte sa réponse. Il y a déjà 4 passages pour piétons rue Jean Jaurès entre l'école Saint-Eloi Sainte-Isbergue et l'ancien café Marie -Claire. Est-il raisonnable et utile d'implanter un passage pour piétons à quelques mètres d'un autre déjà existant et desservant un arrêt de bus et son abribus ? Les dispositions du code de la route obligent par ailleurs, les automobilistes à toujours laisser les piétons être prioritaires quelles que soient les circonstances.

Il prend note d'une demande d'examen de la possibilité d'implanter un passage pour piétons rue Roger Salengro à hauteur de la rue Jules Grévy.

Sécurité : Qu'en est-il de la demande auprès du Conseil départemental concernant l'installation des panneaux rappel 50 Km/H sur la Départementale 186 ? (rue Verte)

Il y a les panneaux d'entrée en ville. On ne peut pas surmultiplier les panneaux de rappel.

Toutefois, l'installation de radars pédagogiques a débuté le 2 juin **(3 fixes et 1 mobile).**

La 1ère phase d'installation concerne les sites suivants :

3 fixes :
- rue Jean Jaurès : ancienne gendarmerie,
- rue du Docteur Bailliet : collège Maurice Piquet,
- rue de l'église de Berguette.

1 mobile :
Des supports ont été installés pour le radar mobile sur les sites suivants :
- rue Emile Zola : foyer logement,
- rue Jean Jaurès : CPSA,
- rue Robert Schuman : avant le virage et le passage dans la rue Edmond Mille,
- entrée rue Léon Blum en venant de la RD,
- rue Roger Salengro : impasse NOURRY.

Les batteries du radar mobile se déchargent au bout d'une semaine et on change le panneau de place.

Menu des restaurants municipaux

Cantines du Centre, de Berguette, et maison des associations

Semaine du 1 au 4 septembre

Mardi Macédoine - Pâtes, sauce napolitaine Jambon - Fromage - Fruit

Jeudi Salade de tomates - Frites, carbonade Compote

Vendredi Taboulé - Riz, fondue de poireaux, Saumon - Yaourt sucré

Semaine du 7 au 11 septembre

Lundi Betteraves rouges - Maïs - Salade pâtes , rôti de porc - Fromage - Glace

Mardi Salade concombre - Riz, carottes, émincés de volaille aux champignons Fromage blanc aromatisé

Jeudi Salami - Mortadelle - Semoule, ratatouille, filet meunière - Fruit

Vendredi Melon - Pommes de terre, Blanquette et ses légumes - Yop

Semaine du 14 au 18 septembre

Lundi Carottes râpées - Pommes de terre, petits pois, cuisse de poulet - Poire chocolat

Mardi Maquereaux - Spaghetti bolognaise Fromage - Fruit

Jeudi Laitue aux deux fromages - Salade niçoise - Filou chocolat

Vendredi Chou-rouge - Purée, haricots verts Crépinette - Fromage - Fruit

Semaine du 21 au 25 septembre

Lundi Coleslaw - Pâtes, Goulash - Fromage blanc, cassonade

Mardi Macédoine, œuf mimosa - Pomme de terre, courgettes, Filet de colin sauce beurre blanc - Fruit

Jeudi Couscous Poulet/Merguez - Glace

Vendredi Céleri rémoulade - Riz, Tomates farcies Fromage, fruit

Semaine du 28 septembre au 2 octobre

Lundi Betteraves rouges - Maïs - Riz, sauce napolitaine, cordon bleu - Glace à l'eau

Mardi Salade de concombre - Pâtes, saumon Flamby chocolat

Jeudi Salade de tomates mozzarella - Pommes de terre, carottes, bœuf bourguignon Pom'Pote

Vendredi Potage de courgettes - Ebly aux champignons, escalope normande - Fruit

Cantines Pasteur et Carnot

Semaine du 1 au 4 septembre

Mardi Melon charentais - Parmentier au jambon-poireaux, salade - Liégeois chocolat

Jeudi Filet de colin sauce à l'aneth, riz, julienne de légumes - Petit suisse nature sucré, abricots au sirop

Vendredi Sauté de porc sauce forestière, petits pois carottes - Emmental à la coupe, fruit

Semaine du 7 au 11 septembre

Lundi Betteraves à la ciboulette - Aiguillettes de poulet sauce barbecue, frite - Yaourt

Mardi Meunière de poisson sauce citron, tajine de légumes, semoule - Camembert, fruit

Jeudi Tomate à l'échalote - Normandin de veau sauce douce au poivre, pâtes et râpé Crème vanille

Vendredi Carbonade flamande, purée de haricots verts - Edam à la coupe, fruit

Semaine du 14 au 18 septembre

Lundi Nuggets sauce curry, riz à la brunoise Vache qui rit, raisins

Mardi Melon - Filet de colin sauce crémeuse, bouquetière de légumes - Chou pâtissier

Jeudi Salade coleslaw - Omelette sauce ketchup, pâtes et râpé - Yaourt nature sucré

Vendredi Rôti de porc sauce charcutière , épinards et pommes de terre - Gouda , fruit

Semaine du 21 au 25 septembre

Lundi Poisson pané, pommes de terre persillées Kiri crème, fruit cuit

Mardi Potage de légumes - Sauté de bœuf du maraîcher, riz pilaf - Crème chocolat

Jeudi Pâtes à la bolognaise, râpé - Petit suisse, fruit

Vendredi Saucisson à l'ail - Tajine de cuisse de volaille, légumes, semoule - Ile flottante

Semaine du 28 septembre au 2 octobre

Lundi Sauté de veau marengo, pommes de terre dorées, salade - Tomme blanche, liégeois vanille

Mardi Jus d'orange - Cassoulet maison, haricots et pommes de terre - Yaourt

Jeudi Colin de pleine mer sauce aurore, riz nature, ratatouille - Coulommiers, fruit

Vendredi Céleri aux pommes - Rôti de dinde à la forestière, purée de légumes - Tarte chocolat

Accueil de Loisirs de juillet

Cette année encore, l'accueil de loisirs a accueilli pour ce mois de juillet 2015 (6 juillet au 31 juillet 2015 inclus) plus de 200 enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans. Pendant quatre semaines, différents thèmes ont été abordés afin de pouvoir offrir aux enfants une plus large palette d'activités.

Voici une petite rétrospective de ce que les enfants ont pu faire pendant le mois de juillet.

Groupe des 3 à 6 ans

Au cours de ce mois de juillet 2015, l'école maternelle du Centre a accueilli une soixantaine d'enfants par semaine âgés de 3 à 6 ans.

Encadrés par une directrice et de 10 animateurs ce jeune public, a été accueilli de 9 h à 17 h par l'équipe d'animation qui leur a proposé un programme varié déployé à partir du mot « art ».

Pendant les deux premières semaines de nombreuses activités dans le cadre des **« arts du cirque »** ont été proposées aux enfants.

- journée au Zoo de Maubeuge : nos petits dompteurs ont pu y découvrir diverses espèces animales telles que *les lions, les tigres, les girafes, les hippopotames, les loups, les éléphants…*

- accrobranche : les funambules ont pu effectuer des parcours dans les arbres et ainsi nous surprendre par leur habilité !!

- kermesse géante : les enfants ont pu profiter de structures gonflables et participer a des jeux préparés par les animateurs : une magnifique journée ensoleillée placée sous le signe de la joie et la bonne humeur.

Durant la troisième semaine c'est le thème des « arts culinaires » qui a été abordé avec :

- une journée à la ferme : pendant cette journée, les enfants ont pu découvrir les animaux de la ferme, ils ont aussi participé à la réalisation du beurre et du fromage.

- des ateliers « cuisine » : pendant cette semaine, les enfants ont participé à différents ateliers cuisine, notamment à la réalisation de gâteaux pour le jeu Top'chef ainsi qu'à la confection de crêpes pour la Master crêpe party ! Des sacrés cuistots ! *Nous nous sommes bien régalés !*

- mini spectacle : pour clôturer ces deux semaines, les enfants ont réalisé un spectacle afin de présenter aux parents ce qu'ils ont pu apprendre : clowns, jongleurs, acrobates, dompteurs, funambules sont ainsi passés devant le grand public.

- veillée parents-enfants : les parents sont venus participer à un grand jeu avec les enfants afin d'aider Ratatouille à retrouver les ingrédients de sa recette préférée. *« Nous nous sommes bien amusés ! »*

Quant à la dernière semaine intitulée **« Les arts du spectacle »** les enfants ont profité d'une matinée très sportive avec la zumba. La fin de cette semaine, s'est terminée en beauté avec un spectacle présenté aux parents et une sortie à Plopsaland !

De plus, chaque semaine un groupe est allé à l'équitation ainsi qu'à la piscine ! Et de nombreuses activités manuelles ont été réalisées.

Toute l'équipe de l'accueil de loisirs de juillet remercie la municipalité sans qui rien ne serait possible, et espère vous retrouver nombreux l'année prochaine !

Accueil de Loisirs de juillet (suite...)

L'objectif des animateurs du mois de juillet était de faire de leurs jeunes recrues de véritable petite star accomplie.

Groupe des 7 à 17 ans

Alors au programme de cet accueil de loisirs de juillet plusieurs compétences à acquérir :

- la danse : *les stagiaires ont pu suivre des cours de hip-hop, de capoeïra, faire une battle danse géante ou encore apprendre à rythmer leurs pas à l'aide de percussions venues d'ailleurs. Ils ont également appris à danser sur la glace de la patinoire de Dunkerque, sur les pistes de rollers de Gravelines ou dans les eaux turquoises des piscines de Liévin, Arras, Béthune, Graveline ou encore l'Aqualud du Touquet.*

- le sport : *les formateurs ont organisé une olympiade de sports innovants (tchouckball, boom ball, kinball, disc golf, slackline…) et ont testé leurs stagiaires lors de rencontres inter centres avec Boëseghem en collaboration avec des coachs sportifs d'Isbergues (lutte, athlétisme, football, karaté et volley-ball).*

- la jet set : *pour devenir une star il faut se comporter comme telle. L'occasion pour les formateurs de scruter le comportement de leurs stagiaires et de leur faire vivre dans le monde de la jet set dans un décor représentant un casino géant.*

- la comédie

- les arts de la scène : *pour qu'ils soient entièrement accompli dans leur rôle de star avant la représentation finale, les formateurs ont mit à nu l'une des faces cachées de leur personnalité pour enseigner à leurs petits prodiges la posture à adopter sur scène. Et pas n'importe quelle scène, celle du centre culturel.*

Tant d'activités diverses et variées pour que chacun puisse y trouver ce "je ne sais quoi" qui fera se réveiller la petite star qui sommeil en lui.

Enfin prêt, cette expérience aux activités mémorables s'est clôturée par une cérémonie de remise des oscars "en cartons" à la salle Edmond Mille, où les enfants ont dansé, chanté et ainsi partagé avec leur famille, un peu de leur moment fort de star d'un soir.

Pendant que certains jouaient les apprentis vedette, d'autres enfants de l'accueil de loisirs sont partis camper à Sangatte, Beaurainville et Olhain avec pour eux aussi des expériences inoubliables et quelque peu mouvementées (kayak, échasses urbaines, stand up paddle, bumper ball, pouball…).

D'autres encore sont allés à la pêche, ont appris à s'orienter dans de grandes villes et en forêt et ont mené des enquêtes policière,…

Isbergues, Ville ouverte, Ville en fête

Dimanche 13 septembre de 8 h à 18 h

rue Roger Salengro et alentours

Après les travaux effectués dans la rue Salengro, « Ville Ouverte » retrouve son berceau d'origine : la rue Salengro, la place Basly et le stade Basly. Pour cette journée hors du commun, le Centre Culturel vous a concocté une journée pleine de surprises.

Parmi la traditionnelle brocante, vous tomberez nez à nez avec des artistes surprenants et bourrés de talents. Des échassiers, une famille loufoque à bicyclette, des acrobates rock n'roll, des structures gonflables, des pirates qui feront de vos enfants des aventuriers, des musiciens qui revisitent le cinéma et même une discothèque en plein jour !

Cette année encore, votre promenade tranquille du dimanche risque d'être décoiffante !

Au programme de votre journée :

La brocante...

rue Roger Salengro de 8 h à 18 h

Organisée par l'harmonie municipale, les inscriptions se font sur réservation à :
l'école de musique,
26 rue Roger Salengro

Pour les riverains :
- lundi 7 septembre *de 14 h à 18 h*
- mardi 8 septembre *de 16 h à 18 h*

Pour les particuliers et professionnels :
- mercredi 9 septembre *de 14 h à 18 h*
- jeudi 10 septembre *de 16 h à 18 h*

Particuliers : 1,50 € le mètre
Professionnels : 2 € le mètre

Au-delà de ces dates, les inscriptions se feront le jour même à l'école de musique.
L'emplacement sera réservé après règlement, par ordre d'inscription.

De nombreuses animations et spectacles de rue

Retrouvez le programme complet de « Ville ouverte, ville en fête » dans le livret joint à cette édition du bulletin municipal

Isbergues, Ville ouverte, Ville en fête (suite)

Mais également... une nouveauté

Le 1er forum des associations

de 10 h à 18 h au complexe Emile Basly

Cette année, à Isbergues, plus de cinquante associations de la commune participeront ce dimanche à la première édition du Forum des Associations au complexe Emile Basly.

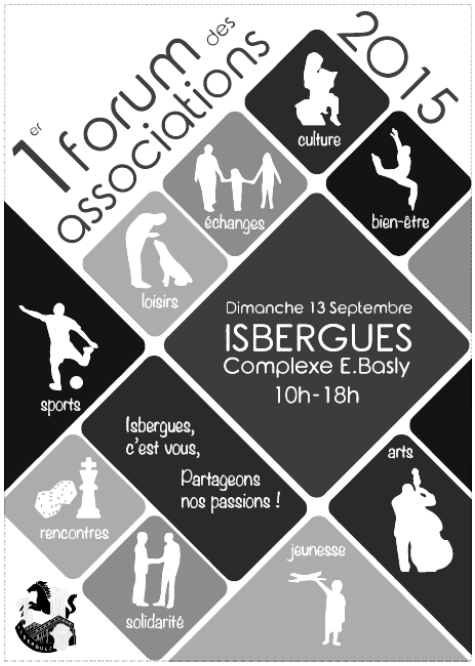

Le tissu associatif isberguois est particulièrement riche. La municipalité d'Isbergues a organisé cette manifestation avec pour objectif de faire découvrir les multiples activités, souvent méconnues, proposées par toutes ces associations locales.

Caritatives, sportives ou culturelles, elles seront nombreuses à être présentes. En ce début de saison, les visiteurs pourront donc nouer des contacts, obtenir des renseignements et finalement faire un choix parmi ce florilège d'activités. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts, que vous cherchiez un nouveau sport à pratiquer, un nouveau loisir, que vous souhaitiez investir votre temps au service d'une cause ou que vous soyez tout simplement curieux, ce sera le rendez-vous à ne pas manquer.

En plus des associations présentes à l'intérieur du bâtiment, d'autres vous attendront à l'extérieur, installées autour de la salle et vous deront découvrir leur passion. Parmi elles, vous pourrez retrouver : le club canin, le club d'aéromodélisme, le club de tuning Anarchy Team, le M.J.E.P Moto Club, le FC La Roupie et l'Ovalie Isberguoise. Dans le cadre de la manifestation, les Carabiniers Isberguois vous accueilleront également dans leur local, rue Roger Salengro.

La journée débutera à 10 h par l'inauguration officielle du Forum des Associations, suivie d'une mise à l'honneur des membres des associations qui se sont distingués. Tout au long de la journée, animations et démonstrations se succéderont sur le podium : zumba et step, sports de combat, danse de salon, hip-hop et chant. La radio Banquise FM animera une émission spéciale dédiée au Forum tout au long de la journée.

Une buvette et des stands de restauration sont prévus sur place.

Isbergues, c'est vous !
Partageons nos passions !

Ville ouverte, Ville en fête : réglementation du stationnement et de la circulation

A l'occasion du marché aux puces et des animations de rues qui se dérouleront le dimanche 13 septembre 2015, le stationnement de tous les véhicules sera interdit du samedi 12 septembre à 18 h au dimanche 13 septembre 2015 à 22 h sur le parking situé prés de la poste d'Isbergues, rue Basly.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit du samedi 12 septembre à 18 h au dimanche 13 septembre 2015 à 22 h sur le parking situé derrière la poste.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur le parking de l'école de musique, rue Roger Salengro du samedi 12 septembre à 18 h au dimanche 13 septembre 2015 à 22 h.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit du samedi 12 septembre à 18 h au dimanche 13 septembre 2015 à minuit sur la place Basly.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit du samedi 12 septembre de 18 h au dimanche 13 septembre 2015 à 22 h sur le parking de l'impasse Andriès.

Le dimanche 13 septembre 2015 de 8 h à 18 h, la circulation de tous les véhicules automobiles sera totalement interdite rue Roger Salengro, partie comprise entre la rue Pasteur et l'impasse coron Matton, ainsi que dans la rue Emile Basly partie située entre la rue Roger Salengro et la Route de la victoire, le stationnement sera interdit sur les routes précitées à partir de 5 h. La circulation sera interdite place Emile Basly le dimanche 13 septembre 2015 de 8 h à minuit.

Le dimanche 13 septembre 2015, la circulation des véhicules sera autorisée rue de Pologne en double sens de 8 h à 20 h.

Le stationnement et la circulation seront autorisés aux exposants et aux véhicules de service pour la mise en place de 6 h à 8 h.

La déviation se fera par la rue Pasteur.

Réglementation de la Sonorisation extérieure

A l'occasion de la brocante et des animations de rues qui se dérouleront le dimanche 13 septembre 2015 de 8 h à 18 h rue Roger Salengro, partie comprise entre la rue Pasteur et l'impasse Coron Matton, la rue Emile Basly et la place Emile Basly l'utilisation de sonorisation extérieure sera soumise à autorisation municipale pour les riverains, brocanteurs et commerçants.

Festivites du Pont-a-Balques

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

COMPETITION INTERSOCIETAIRE DE JAVELOT

organisée par l'amicale des joueurs de javelots d'Isbergues et environs

salle du javelodrome, rue Emile Zola
de 14 h 30 à 18 h
Remise des récompenses à 18 h 30

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

ISBERGUES VILLE OUVERTE, VILLE EN FETE

Brocante, animations et spectacles de rues
de 8 h à 18 h dans la rue Roger Salengro

Nouveau !! 1er forum des associations

de 10 h à 18 h au complexe Emile Basly

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

MANEGES ET ATTRACTIONS FORAINES

place Clément Loyer

GOUTER DES ANCIENS

offert par le C.O.S.S.A.F
avec la participation de la municipalité

à partir de 15 h 30, à la bourse du travail, place Basly
animation : orchestre Denis

OPERATION « 2 POUR 1 » SUR TOUS LES MANEGES

1 ticket acheté + 1 ticket gratuit

25ème RANDONNEE DES AS

organisée par l'U.R.B.I.M

circuits vélos : 18, 40, 55, 90 et 125 km
inscriptions : de 7 h à 10 h salle Lamendin
clôture à 14 h
prix : 2,50 € - gratuit pour les moins de 18 ans
ravitaillement sur les circuits et à l'arrivée
remise des récompenses à 11 h

69ème GRAND PRIX D'ISBERGUES PAS-DE-CALAIS

organisé par le comité du G.P.I avec le concours de la municipalité

Trophée Crédit Mutuel Nord Europe
Coupe de France P.M.U

présentation des coureurs de 10 h 30 à 11 h 30
par Daniel Manjeas
parking Saint-Nicolas, D 186 *(route de la victoire)*
Départ promenade à 11 h 50
départ réel à 12 h - D 186 *(route de la victoire)*
arrivée vers 16 h 30 - D 186 *(route de la victoire)*

Nombreuses animations avec le concours de la Communauté de Communes Artois Flandres.

GRAND PRIX D'ISBERGUES PAS-DE-CALAIS DES JEUNES

organisé par le club cycliste Isbergues Molinghem

Départ et arrivée : route de la Victoire D 186
de 11 h à 12 h

GRAND PRIX D'ISBERGUES PAS-DE-CALAIS DES JEUNES

organisé par le club cycliste Isbergues Molinghem

Départ et arrivée : route de la Victoire D 186
Départ : 13 h
route de la Victoire D 186, rue Léon Blum, rue Cense Balque, Route de la Victoire D 186.

CONCERT POUR LE 120ème ANNIVERSAIRE DE L'HARMONIE MUNICIPALE

A 20 h au Centre Culturel

Sous la direction de Christophe ANDRE et
Avec la participation de la chorale « Ensemble pour Manon » dirigée par Madame Fabienne CAPELLE

Réservations au n° 06.33.02.11.78, les 11 et 18 septembre de 17 h à 19 h

FESTIVAL DE DELEGATION DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Concert apéritif de 11 h à 13 h 30
au complexe Edmond Mille Entrée gratuite

A partir de 16 h, défilés des sociétés musicales dans les rues Louise Michel, Maréchal Leclerc, Mermoz, Guynemer, Schweitzer, Lherminier et de l'église de Berguette.

Rassemblement des dix sept sociétés musicales sur le stade de la commune associée de Berguette à 16 heures

Grand Prix International Cycliste ISBERGUES PAS • de • CALAIS

Le dimanche 20 septembre aura lieu la 69ème édition du Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais. Ce jour-là, la ville d'Isbergues sera la capitale du cyclisme.

Cette journée peut avoir lieu grâce aux bénévoles de l'association mais aussi grâce au soutiens financiers de nos différents partenaires institutionnels : la commune d'Isbergues, le Conseil Général du Pas-de-Calais, la Région Nord/Pas-de-Calais, la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F), mais aussi les partenaires économiques.

Comme les années précédentes, les spectateurs pourront profiter des nombreuses animations mises en place à l'occasion de ce Grand Prix.

Deux écrans géants placés dans la zone d'arrivée permettront aux spectateurs de vivre en direct les 50 derniers kilomètres de la course. Une grande journée à passer en famille à Isbergues.

1er : Arnaud Demare (France)
2ème : Yuheni Hutarovitch (Biélorusse)
3ème : Heinrich Haussler (Australie)

Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais

Réglementation du stationnement et de la circulation

A l'occasion du 69ème grand prix cycliste international organisé par la fédération française du cyclisme et le comité d'organisation du grand prix cycliste d'Isbergues - Pas-de-Calais, qui se déroulera le **dimanche 20 septembre 2015**, **la circulation et le stationnement** des véhicules autres que ceux ayant un rapport direct avec le grand prix **seront interdits du samedi 19 septembre 2015 à 13 h au dimanche 20 septembre 2015 à 20 h** sur la D. 186 : rue de la Victoire, partie comprise entre la rue Basly et la rue Léon Blum.

Un itinéraire de déviation sera mis en place pendant cette interruption dans le sens Saint-Venant - Aire-sur-la-Lys et Aire-sur-la-Lys - Saint-Venant par la rue Paul Lafargue.

Le stationnement des véhicules autres que ceux ayant un rapport direct avec le grand prix cycliste sera totalement interdit, le dimanche 20 septembre 2015 de 7 h à 20 h sur la *D 186, rue de Pologne, rue Jules Grévy, rue Emile Basly, rue Léon Blum, rue Roger Salengro, rue Pasteur.*

Le dimanche 20 septembre 2015, de 9 h à 20 h, le stationnement des véhicules sera totalement interdit : *rue Schuman, rue Edmond Mille, rue de l'église de Berguette, rue de Guarbecque, rue Cense Balque, D 186, rue Auguste Tryoën, D 188, rue de la Roupie, rue de Mazinghem, rue d'Aire, rue du 11 novembre, rue du docteur Bailliet, rue Jean Jaurés (de la rue du 8 mai aux feux tricolores), rue du marais, rue de Lillers, rue de l'église St Maurice.*

Pendant ces mêmes horaires et sur tout le parcours emprunté à l'intérieur de la ville, la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course.

Les ventes publicitaires de toute nature seront interdites au cours de la journée du dimanche 20 septembre 2015 sans autorisation du maire et de l'organisateur de la course.

Le stationnement des véhicules sera interdit, dans l'impasse rue Basly qui conduit au stade Basly et à la maison de l'enfance et de la famille, ainsi que sur le parking de la maison de l'enfance et de la famille et sur les parkings de la poste du vendredi 18 septembre 2015 à 19 h 30 au dimanche 20 septembre 2015 à 22 h, sauf pour les véhicules des organisateurs.

La circulation des véhicules sera autorisée dans les deux sens, rue de Pologne (partie comprise entre la rue Salengro et le distributeur de la caisse d'épargne) du samedi 19 septembre 2015 à 13 h au dimanche 20 septembre 2015 à 20 h.

Le stationnement sera interdit sur la place du kiosque, située rue Cense Balque le dimanche 20 septembre 2015 de 8 h à 20 h (sauf organisateurs

Grand prix d'Isbergues Pas-de-Calais des jeunes

A l'occasion des courses cyclistes organisées par le Club Cycliste Isbergues-Molinghem (C.C.I.M) le **dimanche 20 septembre 2015**, le stationnement de tous les véhicules sera interdit de 10 h 30 à 12 h : *route de la Victoire D 186, rue Léon Blum, rue Schuman, rue Edmond Mille, rue de l'église de Berguette, rue de Guarbecque, rue Roger Salengro, rue Pasteur, rue Cense Balque* La circulation est interdite dans le sens contraire de la course.

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit de 12 h 30 à 15 h 30 : *route de la Victoire D 186, rue Léon Blum, rue Cense Balque*. La circulation est interdite

Accueil de loisirs d'automne

L'accueil de loisirs d'automne ouvrira ses portes du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2015 (1ère semaine des vacances de la toussaint).

L'accueil de loisirs sera **ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (accueil échelonné de 8 h 45 à 9 h 30)** dans les locaux des **écoles maternelle et élémentaire Ferry**. Différentes activités seront proposées aux enfants : jeux, piscine, sortie, activités manuelles, culturelles et sportives...

Pour l'accueil de loisirs de la Toussaint, la municipalité a choisi de travailler en partenariat avec « Les Francas ».

Inscriptions

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes **à partir du 14 septembre 2015** et sont à **restituer dûment complétés**, **au plus tard pour le 10 octobre 2015.**

Pour les familles bénéficiant de l'aide aux loisirs et au temps libre de la Caisse d'Allocations Familiales, joindre impérativement une copie de la notification, le montant sera déduit automatiquement de la facture.

Prix

Le montant des inscriptions est à régler aux « Francas ».

La participation quotidienne des familles domiciliées à Isbergues et sur la commune de Lambres-Lez-Aire a été fixée à :

Quotient inférieur à 617 : 5,95 € par jour et par enfant,
Quotient compris entre 618 et 995 : 6,88 € par jour et par enfant
Quotient supérieur à 995 : 7,92 € par jour et par enfant

Pour les habitants des autres communes :

Quotient inférieur à 617 : 11,90 € par jour et par enfant
Quotient compris entre 618 et 995 : 13,76 € par jour et par enfant,
Quotient supérieur à 995 : 15,84 € par jour et par enfant.

Afin de permettre une plus grande participation et d'aider les familles ayant plusieurs enfants, un tarif dégressif sera appliqué à partir du 2ème enfant pour le règlement des frais d'inscription à l'accueil de loisirs :

- 10 % pour le 2ème,
- 20 % pour le 3ème,
- 30 % pour le 4ème,
- 40 % pour le 5ème,
- 50 % pour le 6ème.

Il est précisé que pour bénéficier de ces réductions, la 1ère inscription prise en compte sera celle de l'aîné, puis des cadets dans l'ordre décroissant de leur âge.

Sont concernés par ce tarif, les enfants issus de familles recomposées (concubinage notoire, pacs, mariage) même non domiciliés habituellement chez le parent résidant dans la commune.

Restauration

Le service sera assuré par le personnel des restaurants scolaires municipaux

Le prix des repas est à régler à la trésorerie d'Isbergues soit :

* 2.46 € par jour et par enfant,
* 1.21 € par jour, pour les enfants relevant d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé),
* 3.96 € par jour, pour les extérieurs et le personnel communal.

Garderie

La garderie de l'accueil de loisirs accueillera les enfants les **lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi** pendant la période de fonctionnement, soit une séance **de 7 h 45 à 8 h 45** et une séance **de 17 h à 18 h dans les locaux de l'école Ferry**.

Les inscriptions se font au moyen d'une fiche spécifique comportant divers renseignements (téléphone des parents, renseignements médicaux, etc…) à retirer et à déposer en mairie d'Isbergues, rue Jean Jaurès.

Un pointage est effectué régulièrement, aussi, toute présence à une séance est facturée quelle que soit la durée.

Les enfants de moins de 6 ans devront être repris par les parents ou la personne nommément désignée sur la fiche d'inscription.

Le tarif de la garderie est fixé à : 0,40 € la demi heure de présence. Toute demi heure entamée étant due.

A noter : *pour les familles bénéficiant de l'aide aux loisirs et aux temps libres de la Caisse d'Allocations Familiales, joindre impérativement une copie de la notification, le montant sera déduit automatiquement de la facture.*

Réunion d'information pour les parents

Une réunion d'information pour les parents se déroulera le ***jeudi 15 octobre 2015*** *à 18 h 30 à la salle Emile Zola*

Harmonie Municipale

L'école de musique municipale d'Isbergues propose ses cours de musique à partir de la classe d'éveil (enfants de grande section) jusqu'au collège et au-delà. Des cours pour adultes sont également dispensés.

La classe d'éveil permet aux jeunes élèves de s'initier à la musique grâce à la découverte des rythmes et des instruments au moyen de techniques adaptées.

La classe d'initiation (classe de CP) permet en plus aux élèves de s'initier à la pratique du Djembé.

A partir de 7 ans et en parallèle à la formation musicale, les enfants peuvent démarrer un instrument et découvrir ainsi les joies de la pratique instrumentale.

La pratique collective est mise en valeur grâce à l'orchestre des élèves de l'école de musique et grâce aussi aux nombreux concerts des classes musicales et instrumentales qui permettent à chacun de montrer son talent.

A noter : les tarifs sont très abordables

10 € pour l'éveil musical et l'initiation
15 € pour la formation musicale
15 € pour la pratique instrumentale

Les instruments sont prêtés pour permettre à tous de pratiquer un instrument. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés et expérimentés.

Inscriptions et réinscriptions
samedi 5 septembre *de 9 h à 12 h*
samedi 12 septembre *de 9 à 12 h*

Les permanences ont lieu à l'école de musique
26, rue Roger Salengro
Renseignements au 06.61.07.98.11
(M. Christophe André)

120ème anniversaire

Concert pour le 120ème anniversaire de l'harmonie le **samedi 26 septembre 2015 à 20 h au centre culturel**, sous la direction de Monsieur Christophe ANDRE avec la participation de la chorale « Ensemble pour Manon » dirigée par Fabienne CAPELLE. Les réservations pour le concert seront prises par la secrétaire au 06.33.02.11.78 les vendredis 11 septembre et 18 septembre de 17 h à 19 h.

Dimanche 27 septembre 2015

Concerts apéritif de 11 h à 13 h 30 au Complexe Edmond Mille de Berguette. Entrée gratuite !
A partir de 16 h 00, défilés des sociétés musicales dans les rues Louise Michel, Maréchal Leclerc, Mermoz, Guynemer, Schweitzer, Lherminier et de l'Eglise de Berguette.

Rassemblement des sociétés musicales sur le stade de Berguette à partir de 16 h 40 puis interprétation des morceaux d'ensemble.

Sociétés : Fanfare de Molinghem-Isbergues – Harmonie de Roquetoire – Harmonie Fanien de Lillers – Harmonie et Batterie Municipale d'Auchel – Avenir Fressinois et musique de Fruges – Batterie Fanfare du Val de Lys – Club Musical d'Estrée-Blanche – Harmonie Norrent Fontoise – Club Musical Auchellois -La Lyre Huqueloise – Harmonie La Renaissance Mont-Bernanchon et Harmonie Sainte Cécile de Robecq – Fanfare Sainte Cécile de Créquy – Harmonie Municipale d'Esquerdes – Harmonie Municipale d'Aire.sur.la.Lys – Harmonie Municipale d'Isbergues

Collège Maurice Piquet : rentrée scolaire 2015

Ouverture administrative du collège le ***mardi 25 août 2015***

Les fournitures scolaires seront distribuées par les parents d'élèves F.C.P.E : le vendredi 28 août 2015 de 9 h 30 à 15 h 30 à la salle de permanence

Rentrée des élèves

➢ **Mardi 1er septembre 2015 :**
9 h : rentrée des 6ème (les élèves seront pris en charge jusqu'à 15 h 35). La cantine fonctionnera normalement.

Les élèves de 6ème sont libérés le mercredi 2 septembre 2015 pour permettre l'accueil des autres niveaux.

➢ **Mercredi 2 septembre 2015 :**
8 h : rentrée des 5ème, 4ème et 3ème jusqu'à 12 h 05

➢ **Jeudi 3 septembre 2015 :**
Début des cours selon l'emploi du temps communiqué aux élèves

Accueil des parents

➢ **Mardi 8 septembre 2015 à 17 h : a**ccueil des parents pour les 6èmes *Warhol et Chagall* en présence des équipes pédagogiques

➢ **Jeudi 10 septembre 2015 à 17 h :**
- accueil des parents pour les 6èmes Modigliani et Renoir en présence des équipes pédagogiques
- présentation du fonctionnement général du collège
- formation à l'utilisation de l'**E**space **N**umérique et **T**echnologique (**venir avec une adresse mail valide)** : **activation des comptes** pour voir l'emploi du temps, les notes et les absences de l'enfant.
- questions diverses

➢ **Lundi 14 septembre 2015 à 17 h 15 :** présentation des enjeux de la classe de 3ème par Mme Veron, Principale (Diplôme National du Brevet et Orientation), rencontre parents/équipes pédagogiques.

La présence des parents est vivement appréciée.

Des activités physiques pour la Santé et le Mieux-être !
Des séances spécifiques pour les personnes ayant des soucis de santé, c'est avec la M.J.E.P durant toute l'année !

« Pratiquer une activité physique régulière s'avère être un des moyens les plus efficaces pour préserver ou retrouver son autonomie et améliorer sa qualité de vie. »

C'est pourquoi la MJEP d'Isbergues organise des séances de « Gym santé » adaptées aux possibilités des personnes ayant des soucis divers de santé. Ces activités sont encadrées par une éducatrice médico-sportive de l'association Passport Santé (détentrice d'un Master en Activité Physique Adaptée à la santé).

Elle accompagne les participants dans un programme individualisé (prise en compte des difficultés, des pathologies et des handicaps de chacun). Même s'il s'agit d'une pratique collective, les ateliers proposés (renforcement musculaire, prévention des chutes, parcours moteur, parcours de cardio-training…) sont adaptés à la personne (selon ses capacités, ses besoins, ses envies) favorisant ainsi un engagement à long terme. Durant les séances, la notion de plaisir accompagne celle de l'effort et de la contrainte ce qui permet à chacun de retrouver des temps de loisirs et de bien-être (dans un esprit de convivialité et de bonne humeur).

Venez découvrir nos ateliers à partir du 05 septembre à la Salle Jean Macé à Isbergues : le mercredi de 08 h 30 à 09 h 30 jusqu'au 17 octobre puis le mardi de 11 h à 12 h, et le samedi durant toute l'année de 09 h à 10 h.

Renseignements avant inscription à la M.J.E.P ou au 03 21 57 70 20
Et pour vous décider définitivement, ***vous pourrez suivre quelques séances gratuitement !***

Agenda

Du mardi 1er au dimanche 20 septembre :
Tournoi open de l'ESI tennis (*salle de tennis – court de la Roupie*)

Mardi 1er septembre :
Goûter de la rentrée du club des Ainés de Berguette (*salle polyvalente Edmond Mille*)

Mardi 8 septembre :
Goûter du club vivre et sourire de Molinghem (*salle Léo Lagrange*)

Vendredi 11 septembre :
Présentation du G.P.I (*complexe* Edmond *Mille*)

Dimanche 13 septembre :
Repas interne du foyer du C.O.S.S.A.F. (*salle du foyer*)
Concours de tir des carabiniers Isberguois

Mardi 15 septembre :
Reconnaissance du circuit du Grand Prix Cycliste International d'Isbergues (*salle Decriem*)

Vendredi 18 septembre :
Assemblée générale des parents d'élèves de Molinghem (*Mairie annexe de Molinghem*)

Vendredi 25 septembre :
Assemblée générale de l'Association FCPE des parents d'élèves des écoles publiques d'Isbergues (*maison des associations*)

Samedi 26 septembre :
Remise de récompenses du club colombophile « Les Mosquitos » (*salle Léo Lagrange*)

La tour infernale

Un jeu, un sport, un art, une passion qui gagne du terrain…

Vous êtes attiré par le jeu d'échecs, mais… qui pourrait vous apprendre ?

Vous savez jouer aux échecs, mais…vous ne trouvez pas de partenaires ! Vous savez bien jouer aux échecs, mais…vous souhaitez progresser !

Alors rejoignez le club d'échecs d'Isbergues "la tour infernale", salle Léo Lagrange.

Ouvert à tous : jeunes, moins jeunes, hommes, femmes, handicapés tous les vendredis à partir de 18h (jeunes) et 19h (adultes).

Inscriptions : mercredi 2 septembre de 17h à 19h
Reprise des entraînements : vendredi 4 septembre à partir de 18h

Renseignements : Jossien Jean 03.21.27.40.57
jossienjean@aol.com et facebook

Le club d'échecs sera présent au forum des associations le 13 septembre, avec démonstration de parties éclairs, trichess (jeu à 3), solitaire échecs, blitz à 4, apprentissage adultes,...

Karaté pour tous

Pour la première année du club Karaté Shotoran Isberguois, les jeunes élèves se sont très bien comportés, tant en compétitions, kumite (combat) kata et passage de grades :

- Sam Gérard – ceinture orange
- Matt Gérard – ceinture jaune
- Lénaïc Moreau – ceinture jaune
- Maëlle Moreau – ceinture jaune
- Léa Moreau – ceinture jaune

Les cours s'adressent à tous, sans limite d'âge, enfants à partir de 5 ans, femmes, hommes, chacun progresse selon ses motivations.

La rentée de la saison 2015-2016 aura lieu le **lundi 31 août 2015** pour les enfants, le **samedi 5 septembre pour les adolescents et adultes** au Dojo du Complexe Jean Jaurès.

Possibilité de 3 cours d'essai pour les débutants.

Pour tous renseignements, appelez le : 06 16 28 43 41.

« Les Mosquitos » classement provisoire de juillet 2015
Super Championnat

1er	Saint-Pol Francis	561	8ème	Meurin Pascal	126	15ème	Lory Jean-Claude	53
2ème	Wayolle Alain et Catherine	383	9ème	Lefebvre Albert	118	15ème	Pouille David	53
3ème	Mortagne Jean-Luc	231	10éme	Poiret Willy	109	17ème	Marles Jean-Marie	39
4ème	Wayolle Micheline	200	11ème	Delgery Clément	98	18ème	Lemaire Martine	28
5ème	Petitprez Jacky	193	12ème	Campagne Serge	91	19ème	Roussette Jacques	22
6ème	Planque Patrice	152	13ème	Duplouy Jean	60	20ème	Chavatte Pascal	7
7ème	Lemaitre Georges	129	14ème	Bocquet Michel	56	21ème	Rebergue A/Savary T	4

FANFARE DE MOLINGHEM

Reprise à l'école de musique

Classe d'éveil musicale (6 ans) : enseignement musical par les jeux, collages et dessins
Chaque semaine comporte un « flash » théorique, une lecture de notes, un « flash » rythmique, une comptine, l'ensemble constituant une approche du langage musical.

Formation solfège et théorie : à partir de 7 ans adaptée aux élèves selon leur rythme

Formation instrumentale : elle suit la formation solfège et théorie (environ 4 à 5 mois, toujours selon le rythme de l'élève) les instruments sont prêtés (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, basse, baryton, cor…)

Classe adulte : il n'est jamais trop tard pour apprendre, n'hésitez plus, la fanfare vous propose une formation à vôtre niveau pour chacun d'entre-vous.

Apprentissage tambour et percussions : à partir de 7 ans

Inscriptions les mercredis 16 et 23 septembre, salle de musique Léo Lagrange à Molinghem de 17h à 19h pour l'éveil, solfège et théorie et classe adulte.

Le mercredi 2 septembre à partir de 16h pour tambour et percussions.

Pour tout renseignement :
Planque Pascal
Tél : 06 17 19 40 99

Courty Ludovic (tambour et percussions)
Tél : 07 77 23 64 20

A.S. Molinghem Lutte

La saison de lutte 2014/2015 a été une saison plus que remarquable pour le club de lutte de Molinghem.

Neuf titres de champion régional, deux médailles d'argent aux championnats de France et un titre de championne de France. Au vu des résultats de la saison le club se classe 11ème club français en lutte féminine.

Si vous avez 6 ans et plus, que vous désirez pratiquer un sport de combat dans un club familial encadré par des entraîneurs diplômés vous pouvez nous rejoindre **à partir du 2 septembre 2015,** *à la salle Bernard Vanoise du stade Georges Soisbault :*

- *le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30*
- *le vendredi de 18 h à 19 h 30*

Les 2 premières séances sont gratuites.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter les entraîneurs au 07.81.45.55.90 ou au 06.09.91.55.16.

E.S.Isbergues Basket ball

saison 2015 – 2016

Envie de découvrir ou de pratiquer le basket ball ?

Si ce sport vous intéresse vous pouvez à compter du **mercredi 2 septembre 2015,** vous rendre, selon votre âge, aux différents lieux mentionnés ci-dessous, à savoir :

Nées ou nés en 2009 – 2010 – 2011
Le samedi de 10 h à 11 h 30 à la salle Basly

U9 : Nées ou nés en 2007 – 2008
Le mercredi de 16 h à 17 h 30 à la salle Jaurès

U11 : Nées en 2005 – 2006
Le Lundi de 17 h 30 à 15 h à la salle Basly
Le mercredi de 14 h 30 à 16 h à la salle Jean Jaurès

U11 : Nés en 2005 – 2006
Le mercredi de 13 h 30 à 15 h à la salle Basly
Le vendredi de 17 h à 18 h 30 à la salle Basly

U13 : Nées en 2003 – 2004
Le lundi de 18 h 30 à 20 h à la salle Basly
Le mercredi de 17 h 30 à 19 h à la salle Jaurès

U13 : Nés en 2003 – 2004
Le mardi de 17 h 30 à 19 h à la salle Basly
Le Jeudi de 18 h à 19 h 30 à la salle Basly

U15 : Nées en 2001 – 2002
Le mardi de 18 h 30 à 20 h à la salle Jean Jaurès
Le jeudi de 18 h 30 à 20 h à la salle Basly

U15 : Nés en 2001 – 2002
Le mardi de 18 h 30 à 20 h à la salle Basly
Le jeudi de 18 h à 19 h 30 à la salle Jean Jaurès

U17 : Nées en 1999 – 2000
Le mardi de 19 h 30 à 21 h à la salle Jean Jaurès
Le jeudi de 19 h 30 21 h à la salle Basly

U17 : Nés en 1999 – 2000
Le mercredi de 18 h 30 à 20 h à la salle Basly
Le vendredi de 18 h à 19 h 30 à la salle Jean Jaurès

Pour tout renseignement s'adresser à :
Dany Penin, 60 rue du Groënland - 06.84.89.42.38

Section gym de la M.J.E.P

Les cours de gym de la section gymnastique de la M.J.E.P (Maison de Jeunes et d'Education Permanente) reprendront le **jeudi 3 septembre** à la salle Jean Macé.

Les horaires pour cette année 2015/2016 sont les suivants :

Lundi :
- *9 h à 10 h gym pleine forme*
- *17 h 45 à 18 h 45 gym interval training*
- *18 h 45 à 19 h 45 zumba fitness ou sentao*

Mardi :
- *9 h à 10 h remise en forme*
- *10 h à 11 h zumba sentao*

Jeudi :
- *9 h à 10 h gym pleine forme*
- *10 h à 11 h zumba gold*
- *17 h 30 à 18 h 30 gym interval training*
- *18 h 30 à 19 h 30 lia hi-low*

Vendredi :
- *9 h à 10 h remise en forme*
- *10 h à 11 h gym pilates taïchi*
- *17 h 15 à 18 h 15 zumba circuit*
- *18 h 30 à 19 h 15 zumba step*

Les cours de gym pour enfants reprendront **le mardi 8 septembre** à la salle Jean Macé de 17 h 15 à 18 h 15 pour les enfants de 4 à 6 ans.

Cours de babygym : reprise le **mardi 8 septembre** de 17 h 15 à 18 h 15, pour les enfants de 2 à 4 ans scolarisés (accompagnés d'un adulte). Pour les enfants dès 18 mois (accompagnés d'un adulte) les cours de babygym reprendront le mercredi de 10 h à 11 h.

Sport santé : activités physiques adaptées encadrées par une éducatrice spécialisée. Reprise des cours le **samedi 5 septembre** à la salle Jean Macé.

Séance de gym douce le samedi de 9 h à 10 h.

Marche le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 stade Jean Jaurès.

Une seconde heure de gym douce est à l'étude.

Pour plus de renseignements contactez la M.J.E.P au 03.21.57.70.20 ou au 03.21.25.88.09 (salle Jean Macé) pendant les heures de cours.

Rentrée Zen avec le Yoga

Besoin de vous relaxer ? D'évacuer le stress de la rentrée ? La section Yoga de la M.J.E.P vous propose d'aborder sereinement l'année 2015-2016 grâce au Yoga et à la Sophrologie.

➢ **Les cours de yoga** sont dispensés par Brigitte Lebleu, diplômée en Yoga. Les séances reprendront le **mercredi 9 septembre 2015**.

Deux séances vous sont proposées le mercredi à la salle Léo Lagrange, à 17 h 45 ou à 19 h.
Une séance d'essai est offerte.
Tarif : 93 € pour l'année (environ 40 séances).

➢ **La Sophrologie Caycédienne** est dispensée par Geneviève Quelton, sophrologue diplômée et vous sera présentée lors de la **réunion d'information** qui aura lieu le **lundi 14 septembre** à 19 h, à la salle Decriem, rue de la Piscine.

A partir du lundi 21 septembre, deux séances vous seront proposées : - la première à 17 h 45,
- la seconde à 19 h 15.

Une séance d'essai est offerte
Tarif : 91 € pour 20 séances

Réductions revenus niveau R.S.A, étudiants, familles, pratique des deux activités.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:
Martine Dumez au **03.21.02.17.34.**

Communiqué de l'association de parents d'élèves des écoles Danton, Centre et du Groupe scolaire Ferry

Chers isberguois, isberguoises et chers parents de nos écoles. Que vous soyez adhérent ou non à la F.C.P.E (aucune adhésion n'est obligatoire pour assister à cette réunion), vous êtes cordialement invités à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le :

Vendredi 25 septembre 2015 à 18 h 30
à la maison des associations.

A cette occasion, vous saurez tout ce que nous, membres de l'association, réalisons tout au long de l'année pour vos enfants. A la fin de cette réunion, nous prendrons le verre de l'amitié offert par la municipalité. Nous comptons sur votre présence.

Viens jouer au football avec l'E.S.D.I

Saison 2015/2016

U6 - U7 - U8 - U9 (2007 à 2010)
Mathieu Gantois : 06.78.04.29.74

U10 - U11 (2005/2006)
Denis Desquiens : 06.03.23.38.79
Stéphane Dissaux : 06.17.86.21.93

U12 - U13 (2003/2004)
Geoffrey Lozingot : 06.59.44.30.28
Brian Duforets : 06.46.74.42.02

U14 - U15 (2001/2002)
Fabrice Delannoy : 06.09.95.99.24
Jimmy Botcazou : 06.12.09.26.09

U16 - U17 - U18 (1998 à 2000)
François Ortega : 06.23.72.06.10
Jean-Pierre Demolin : 06.28.07.67.13

N'hésitez pas à contacter l'un des éducateurs concernés…
Passion ! Plaisir ! Jeux !

Club « Vivre et sourire »

Goûter de rentrée

Le comité de gestion du club « Vivre et Sourire » de Molinghem, invite ses adhérents au goûter de rentrée le **mardi 8 septembre 2015** à 14h30 à la salle Léo Lagrange de Molinghem où l'on pourra déguster un quartier de tarte et boire le verre de l'amitié.

Animation : Marcel Barrois.

Journée « Portes ouvertes »

Le club organise sa journée portes ouvertes le **dimanche 4 octobre 2015** à la salle Léo Lagrange de 10h à 18 h.

Exposition de travaux manuels avec vente – tombola permanente – stand de pâtisserie – buvette et le meilleur accueil vous est réservé.

Voyage au Portugal

Le club « Vivre et Sourire » Molinghem organise un voyage au Portugal du 26 mai au 7 juin 2016 pour le prix de 1, 079 € formule All inclusive assurances – départ de Molinghem en bus pour l'aéroport de Lesquin.

Pour des renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à **Mme Bonnet Odette – 107 rue Léon Blum à Molinghem. Tél : 03.21.02.17.55.**

Amicale des donneurs de sang bénévoles

L'amicale des donneurs de sang bénévoles organise une collecte de sang le **jeudi 10 septembre** à la salle Léo Lagrange de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Section Danse de la M.J.E.P reprise des cours

Dès le plus jeune âge, les enfants puis les adolescents et adultes découvrent les bienfaits de la danse.

Qu'est-ce que la danse ?

- c'est l'alliance du sport, de l'expression corporelle et artistique.

- c'est un révélateur psychologique, « Relation avec les autres enfants – Déplacement du corps dans l'espace Mémorisation – Maîtrise de la timidité ».

La reprise des cours aura lieu en « Portes Ouvertes » :

Danse Hip Hop :

- mardi 8 septembre *de 18 h 30 à 19 h 30 avec Maxence*

Danse Moderne :

- mercredi 9 septembre *de 13 h 30 à 17 h 15 selon les niveaux avec Laurie*

- samedi 12 septembre *de 10 h 15 à 18 h 30 selon les niveaux avec Laurie*

Durant les cours du mercredi après-midi, les entrées et sorties des enfants se font en présence des parents sous la surveillance permanente de la secrétaire de la section danse.

Danse de Salon : confirmés

- mercredi 9 septembre *de 18 h 30 à 19 h 30 avec Marie-Chantal et Jean-Paul.*

Danse de Salon : débutants

- jeudi 10 septembre *de 19 h 45 à 20 h 45 avec Thierry et Virginie.*

En fonction des inscriptions, les horaires des différents groupes sont susceptibles d'être aménagés dans chaque discipline.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant l'une de ces activités, veuillez contacter la M.J.E.P au 03.21.57.70.21 ou par mail à sectiondanse@orange.fr.
le lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et demander la secrétaire de la section Danse Mlle Ferry. Ou contactez la M.J.E.P au 03.21.57.70.20.

Afin de retirer les dossiers d'inscriptions (dans toutes les activités) pour la nouvelle saison 2015/2016 ; une permanence sera assurée :

le mercredi 2 septembre 2015
de 16 h à 19 h
À la salle d'exercices au sol
rue Jean Macé

JUDO CLUB ISBERGUES

Du nouveau au club de Judo d'Isbergues pour la saison prochaine !

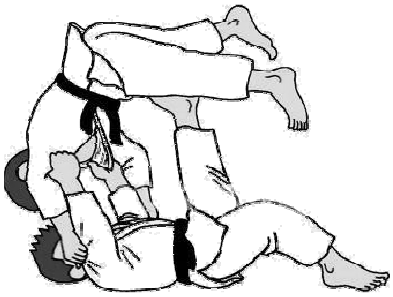

Un nouveau professeur nous rejoint : Jean-Marc Lucas (ceinture noire 5ème DAN - diplômé du CQP option Judo/Ju-Jitsu)

Deux nouvelles disciplines vont y être enseignées :

- l'éveil Judo *(ouvert aux 4-6 ans)*

- le Ju-Jitsu *(ouvert à tous à partir de 8 ans).*

L'éveil judo : est une pédagogie adaptée qui permet le développement physique (locomotion, équilibre, préhension), social et intellectuel des très jeunes pratiquants. Par la réalisation d'activités de découverte de son corps et de l'environnement, il permet un enseignement de « savoir être » en groupe, et vise à faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives et artistiques en général.

Le Ju-jitsu : est un prolongement naturel de la pratique du Judo, c'est un art basé sur la défense accessible à tous, qui nécessite un véritable engagement du corps et de l'esprit. C'est une méthode fondée sur le contrôle de soi et de l'adversaire. Il est proposé comme un art martial, véritable méthode de self-défense, efficace et attrayante permettant d'améliorer l'ensemble des qualités physiques et mentales.

Que vous soyez débutant ou compétiteur confirmé, le judo club d'Isbergues sera heureux de vous accueillir. Notre cinquantaine de licenciés se retrouvent deux fois par semaine dans une ambiance chaleureuse et dans la bonne humeur.

Alors si comme nous, vous êtes passionnés par le judo et/ou le Ju-Jitsu ou que vous vouliez simplement le découvrir, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Une séance d'essai gratuite est possible.

Inscriptions :

Mercredi 26 août, vendredi 28 août et vendredi 4 septembre 2015 *de 17 h à 19 h au Dojo (stade Jaurès).*

Reprise des cours :

Mercredi 9 septembre 2015

Une initiation à l'éveil judo aura lieu les **mercredi 26 août et vendredi 28 août 2015** *de 17 h à 18 h.*

Nous vous invitons à consulter notre page Facebook, vous y trouverez d'ores et déjà toutes les informations relatives à la saison 2015/2016 et pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse :

« judoclubisbergues@gmail.com »

Programmation culturelle du 2ème semestre 2015

Vous trouverez dans cette édition du bulletin municipal le livret de programmation culturelle concernant la période de septembre à décembre 2015. Des animations, des expositions, des rencontres, des lectures, des spectacles, des représentations autour de thèmes comme la fête de la science, halloween,… et bien d'autres choses encore,… viendront enrichir ce 2ème semestre de l'année 2015.

Réservations :

Les réservations pour les spectacles se font :

- **pour les isberguois** le **samedi 5 et le mardi 8 septembre** uniquement sur place.
- **pour les extérieurs** le **mercredi 9 septembre** sur place uniquement.
- **pour tous à partir du vendredi 11 septembre** par téléphone aux horaires d'ouverture ou par mail à : centreculturel-reservations@ville-isbergues.fr

Rappel :

En cas d'annulation, merci de contacter le centre culturel au maximum deux heures avant le début de la représentation afin de permettre au plus grand nombre de profiter des spectacles et animations.

Pour toute annulation tardive au non justifiée, vous ne serez plus prioritaire sur les réservations ainsi que sur les listes d'attente.

Prochainement en septembre...

- **Heure du conte** ..... **samedis 5 et 19 septembre**
  3 - 5 ans : 10 h 30, 6 ans et plus : 11 h
- **Bébés lecteurs** ..... **mercredi 9 septembre**
  0 - 2 ans : 10 h 30
- **Atelier bande dessinée** ..... **mercredis 9, 16, 23 septembre**
  dès 8 ans
- **« A la rencontre de Bourvil »** ..... **du 15 au 19 septembre**
  Exposition
- **« Abuglubu »** ..... **mercredi 16 septembre**
  Chanson Française
- **« Pianistologie »** ..... **vendredi 18 septembre**
  Musique humoristique
- **Retrogaming** *(de 14 h à 15 h)* ..... **samedi 19 septembre**
- **Rentrée littéraire 2015** ..... **samedi 26 septembre**
  Inscriptions dès le 5 septembre
- **Autour du jeu** *(de 14 h à 15 h 30)* ..... **samedi 26 septembre**
  Time Brick, jeu de logique et d'observation
- **Fête de la science**
  - **« Les vendredis de la science »** ..... **A partir du vendredi 2 octobre**
    Danse avec les signes (danse Lightpainting)
    Bactéries (rap)
    Les sœurs Goguillon
  - **« Les samedis de la science »** ..... **A partir du samedi 3 octobre**
    Des molécules dans mon assiette (atelier culinaire)
    90 minutes au labo
  - **Exposition interactive** ..... **du 6 au 17 octobre**
    Ernest et Rebecca : cours de microbie

Un enduit adapté pour une maison ancienne qui respire

Les matériaux de construction et d'isolation ont des réactions qui varient selon l'humidité. Notamment dans le bâti ancien (d'avant-guerre), il est important de les préserver. Appliquer un enduit comme la chaux ou la terre permet aux parois d'évacuer l'humidité (remontées capillaires, intempéries…) à l'intérieur comme à l'extérieur.

Quels types de murs sont concernés ?

Brique, pierre, torchis sont les principales compositions des murs anciens. Ceux-ci se prêtent bien à la pose d'un enduit traditionnel. En effet, de par leur ancienneté, ils ont à la fois besoin d'être protégés des intempéries et ils sont surtout d'excellents supports de pose et d'accroche d'un enduit.

Votre conseiller info-énergie peut vous aider à déterminer la composition et les caractéristiques de vos murs.

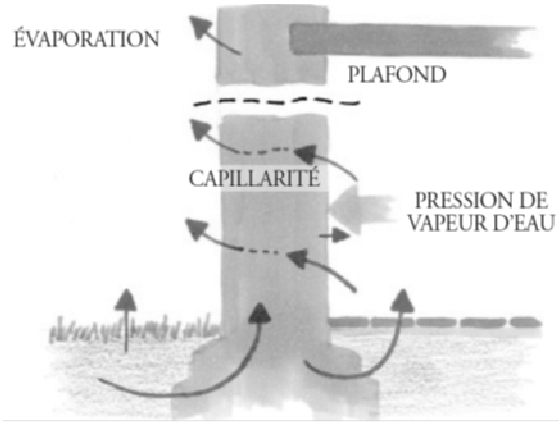

Echanges d'eau et de vapeur d'eau dans une paroi ancienne
Source : Maisons Paysannes de France

Quels sont les 2 grandes familles d'enduits traditionnels ?

- Les enduits à la chaux, composé de chaux aérienne (souvent pose en intérieure) ou hydraulique (souvent en pose en extérieure) de sable et d'eau.
- Les enduits terre : argile, sable parfois mélangé à de la paille, du chanvre….

Leurs avantages : facilité de pose, respiration du mur, inertie (conservation de la chaleur pour une restitution douce et lente), utilisation des ressources locales, coût, respect de l'environnement (attention à la présence de liants et adjuvants non-naturels).

Leurs inconvénients : respect des dosages, artisans proposant cette technique, mise en œuvre fastidieuse.

Votre conseiller info-énergie peut vous aider à sélectionner l'enduit à appliquer, ses conditions de mise en œuvre, et ses conséquences sur le comportement du mur.

Besoins d'informations techniques sur vos travaux, les subventions ?
Conseiller Info Energie : 06.12.65.77.22 eie-ternois-lysromane@inhari.fr
Communauté de Communes Artois Flandres – permanences 1ers et 3èmes vendredis

L'ESPACE INFO ENERGIE EN BREF

Un Espace Info-Energie est un lieu neutre, objectif, gratuit et indépendant où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie. L'Espace Info-Energie rappelle que le choix et la mise en œuvre des solutions découlant des informations et/ou des conseils présentés par un Conseiller Info-Energie relève de la seule responsabilité du public. Les EIE sont financés par l'ADEME, le Conseil Régional et les collectivités.

Le P.L.I.E : un accompagnement pour l'emploi

Le **P**lan **L**ocal pour l'**I**nsertion et l'**E**mploi (P.L.I.E) de l'arrondissement de Béthune possède une antenne au centre de formation, d'insertion et d'emploi situé 67 bis rue Jean Jaurès.

Financé par le Fond Social Européen, l'Etat, la Région, le Conseil Général et les EPCI, **le P.L.I.E accompagne les chercheurs d'emploi de plus de 26 ans**, il vous propose d'être accompagné par un référent unique dans votre parcours d'accès à l'emploi.

➢ **De l'accueil à l'emploi, un accompagnement personnalisé :** votre référent vous aidera à la résolution de problèmes particuliers de façon à favoriser votre insertion professionnelle.

➢ **Accueillir, définir, faire évoluer :** vous serez reçu individuellement afin de déterminer les objectifs et les étapes de parcours nécessaires.

➢ **Se valoriser, se former, s'adapter :** un parcours constitué d'étapes vous permettra de vous former, de vous adapter aux postes de travail et de développer vos compétences.

Pour tout renseignement sur cet accompagnement individuel, se rapprocher de la référente **Mme Corinne HEUGUE** au **03.21.57.70.20**.

Les prochaines réunions d'information se dérouleront à : la M.J.E.P d'Isbergues, **au Centre de Formation, d'insertion et d'emploi Jean Jaurès** situé *67, bis rue Jean Jaurès, les :*
- **14 septembre 2015** à 14 h
- **5 octobre 2015** à 14 h
- **2 novembre 2015** à 14 h
- **7 décembre 2015** à 14 h

plie Arrondissement de Béthune — Maison de Jeunes et d'Éducation Permanente de la région d'Isbergues — l'Europe s'engage en Nord-Pas-de-Calais avec le FSE — UNION EUROPÉENNE Fonds social européen

Démarchages à domicile : Sachez dire « NON » !!!

***D**epuis quelques jours, nous constatons de nouveau une augmentation des démarchages à domicile sous couvert de la municipalité ou d'organismes publics.*

Les méthodes de certaines entreprises, pour vous vendre leurs services, sont parfois très insistantes.

Bilans énergétiques, mise aux normes électriques, contrôle des charpentes, isolation des combles... Autant de thèmes employés pour abuser de la vulnérabilité des personnes.

Attention également aux entreprises qui se disent être partenaires d'E.D.F, G.R.D.F, du service des eaux, ou des personnes se présentant comme étant des policiers en civil.

Nous vous invitons vivement à rester vigilants et ne pas les laisser entrer sans quelques vérifications préalables. Faites les attendre à **l'EXTERIEUR** et **vérifiez auprès de l'organisme concerné ou de la gendarmerie.**

Il faut savoir que si la mairie venait à mandater quelqu'un pour vous rendre visite, **nous vous informerions au préalable via le bulletin municipal et le démarcheur devra présenter un courrier de la ville**.

Le démarchage est généralement pratiqué honnêtement mais ATTENTION, les abus sont fréquents. Le démarchage est encadré par la Loi (articles L. 121-21 à L. 121-33 du code de la consommation).

A vos crayons et à vos appareils photo !

Pendant la période du 15 juillet au 15 octobre 2015 le Pays de la Lys Romane organise deux concours :

– un concours de dessins pour les plus jeunes « La pomme dans tous ses états »,
– un concours photos pour les adultes « Y'à de la vie dans nos vergers ».

Vous souhaitez participer à l'un de ces concours, rien de plus facile ! Il vous suffit de consulter le règlement et les conditions générales de participation mentionnées dans le paragraphe ci-dessous.

Concours photos

« Y'a de la vie dans nos vergers »

Le concours est ouvert à tous (un participant maximum par foyer). Les professionnels ne sont pas autorisés à concourir.

Les lieux photographiés doivent être situés sur l'une des 35 communes du Pays de la Lys romane dans l'un des vergers municipaux ou intercommunaux ouverts au public, figurant dans la liste ci-dessous :

- verger de Blessy : *rue des Prés. On y accède par un sentier sur la gauche de la rue, 500 mètres après la mairie*
- verger de Linghem : *rue de l'église*
- verger de Mazinghem : *rue de l'école, le long de la D943. Stationnement possible devant la salle des fêtes*
- verger de Norrent-Fontes : *le long de la D91, rue du marais, juste après le pont enjambant le Guarbecque*
- verger de la ZEC d'Hurionville : *à côté du rond-point de l'échangeur autoroutier A 26 de Lillers. Prendre la D69 direction Ferfay et stationner dans le chemin, 250 mètres après le rond-point*
- verger de Robecq : *ruelle Fachaux, traverser le terrain de football puis la nouvelle passerelle enjambant la Busnes*
- verger de Gonnehem : *rue de Lenglet, à côté du terrain de football*
- verger de Calonne sur la Lys : *le long de la D180, rue du bois, en face de l'école*

Chaque participant devra présenter au maximum deux photos au format **obligatoire :** 15 x 21 cm « qualité photo ».

Les photos retouchées et montages numériques ne sont pas acceptés.

Au verso de chaque photo vous devrez précisez les coordonnées du photographe (nom, prénom, adresse et téléphone) ainsi que le lieu et la date de la prise de vue.

Récompenses :

- 1er prix : *une nuitée dans un hébergement touristique du Pays de la Lys Romane*
- 2ème prix : *un bon d'achat d'une valeur de 30 € à valoir à la boutique de l'Office de Tourisme du Pays de la Lys romane*
- 3ème prix : *un bon d'achat d'une valeur de 20 € à valoir à la boutique de l'Office de Tourisme du Pays de la Lys romane*

La photo gagnante sera reprise et insérée à la « une » d'un prochain magazine du Pays de la Lys romane.

Concours dessins

« La pomme dans tous ses états »

Le concours de dessins est ouvert aux enfants entre 4 et 11 ans résidant sur le Pays de la Lys romane.

Chaque dessin devra être un travail original, présenté sur support papier en format A4. Toutes les techniques seront acceptées : aquarelle, feutre, crayon, etc…

Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul dessin.

Au verso de chaque dessin, il vous faudra préciser les coordonnées du dessinateur (nom prénom adresse et téléphone) ainsi que son âge.

Récompenses :

Un gagnant par tranche d'âge (4/5 ans – 4/7 ans et 8/11 ans) sera désigné et se verra offrir un éco-anniversaire ou un anniversaire à la ferme.

Conditions générales de participation :

Envoyez ou déposez sous enveloppe vos photos ou vos dessins avec vos coordonnées avant le **jeudi 15 Octobre 2015** à *l'Office de Tourisme du Pays de la Lys romane : 4, place Roger Salengro - 62190 Lillers.*

Tous les clichés et dessins réalisés seront ensuite exposés à l'occasion de la « Fête de la Pomme » à Mazinghem les 31 Octobre et 1er Novembre pour y être soumis au vote du public. Les personnes ayant participé aux concours en leur nom ne pourront prendre part au vote

La remise des prix sera effectuée à l'occasion d'une cérémonie ou d'un événement organisé sur le Pays de la Lys romane (date et lieu non arrêté pour le moment).

Les participants à ces deux concours acceptent que le dessin ou la photo qu'ils envoient soient utilisés à des fins de communication du Pays de la Lys romane et des communautés de communes Artois-Lys et Artois-Flandres

Pour obtenir plus de renseignement n'hésitez pas à contacter l'office du tourisme du Pays de la Lys romane au 03.21.25.26.71 ou par mail au tourismepaysdelalysromane@orange.f

Maison de l'Enfance et de la Famille

Route de la victoire

Bureaux 1, 2 et 3

Protection Maternelle et Infantile :
Consultation des nourrissons :
Mardi 8 septembre de 8 h à 12 h
Mercredi 16 septembre de 8 h à 12 h sur rendez-vous
03.21.54.63.20
Atelier parentalité organisé par la CAF :
Jeudi 17 septembre de 14h15 à 16 h

Bureau 4

Habitat insertion : *sur et sans rendez-vous*
Les lundis 14 et 28 septembre de 14 h à 17 h
03.91.80.12.12

Sécurité sociale : *sans rendez-vous*
Tous les mardis de 9 h à 11 h 45
3646

Conciliateur de justice (Mme Laurant) :
Vendredi 11 septembre de 9 h 15 à 12 h sans rendez-vous

Bureau 5

Maison Départementale de la Solidarité de Lillers :
sur rendez-vous
Les lundis 7 septembre matin et le 21 sept. après-midi
Le mardi 8 septembre après-midi
Les jeudis 3, 10 et 17 septembre au matin
Le vendredi 4 septembre au matin
03.21.54.63.20

Bureau 6

Caisse d'Allocations Familiales : *sans rendez-vous*
Tous les mardis de 9 h à 12 h
0810.25.62.10

Association Tutélaire du Pas-de-Calais :
Accompagnement personnalisé de l'adulte et de l'enfant
Lundi 21 septembre de 14 h à 16 h
03.21.63.74.74

Petite enfance

Crèche 1, 2, 3 soleil, groupe babilou : (*53 rue L. Blum)*
Accueil de votre enfant de 10 semaines à 4 ans en régulier et/ou occasionnel
isbergues@creches123soleil.fr
03.21.56.21.71 - 09.61.62.40.31

Personnes âgées

Maltraitances personnes âgées : **39 77**

Artois gérontologie :
Le 2ème vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h à la C.C.A.F, sur rendez-vous **03.21.61.54.40**

C.I.C.A.S *(retraites complémentaires)* **:**
Un service téléphonique est mis en place pour aider les salariés du secteur privé dans la préparation de leur retraite complémentaire ARRCO et AGIRC du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. **08.20.20.01.89**

C.A.R.S.A.T Nord-Picardie *(**C**aisse d'**A**ssurance **R**etraite et de la **S**anté **a**u **T**ravail)* **:** *Sur rendez-vous, contacter la plateforme téléphonique au* **39 60**

A.S.S.A.D *(**A**ssociation de **S**oins et **S**ervices **à D**omicile) de Aire-sur-la-Lys - Isbergues et ses environs* **:** *Aides ménagères, auxiliaires de vie, emplois familiaux, soins à domicile.* **03.21.95.42.52**

E.H.P.A.D « Les Orchidées » (Etablissement d'**H**ébergement pour **P**ersonnes **A**gées **D**épendantes) **:**
57 rue Léon Blum, service administratif ouvert du Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h **03.91.82.84.80**

Social

Action sociale d'urgence *(rue du Temple)* **:**
Présidente : Mme Carré
Le mercredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
(Reprise dès le 16 septembre) **03.21.02.68.40**

Caisse d'Allocations Familiales *(C.A.F)* **:**
Borne « Visio guichet », tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h à l'hôtel de ville.

Secours Catholique : *Le mardi de 14 h à 16 h au 83 bis, rue Gaston Chevallier* **03.21.66.22.84**

C.O.S.S.A.F *(B. Podvin) :*
Les lundis 7 et 21 septembre de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison des associations

Groupe « AG2R la Mondiale » :
Salle Edmond Mille, sur rendez-vous au ***03.21.46.47.03***

Point logement jeunes de Béthune ***09.71.52.30.78***

Environnement / Habitat

Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F.) **:**
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
03.21.61.54.40

Déchetterie :
En période d'été, ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. ***L'accès à la déchetterie est fermé 15 min avant l'horaire indiqué.***
Renseignements à la C.C.A.F. **03.21.61.54.40**

Aide juridique

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Famille de Béthune (C.I.D.D.F) :
Le 1er lundi de 14 h à 17 h, à la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P) d'Isbergues, sur rendez-vous **03.21.57.98.57**

Guichet d'accès au droit et prévention des litiges de Bruay la-Buissière : *problèmes de voisinage, conflits familiaux, litiges avec un commerçant, votre propriétaire, votre assureur. Aide et conseils gratuits.*
Renseignements **03.59.413.413**
Fax **03.59.410.410**

Anciens combattants

A.C.V.G. et Souvenir Français :
Le 2ème et 4ème mercredi du mois de 16 h à 17 h à la maison des associations
sur rendez-vous **03.21.26.51.79**

France Mutualiste :
Le vendredi 4 septembre de 14 h à 17 h à la mairie annexe de Molinghem.

URGENCES

S.A.M.U	**15**
Pompiers	**18**
Centre anti-poison	**08.00.59.59.59**
S.O.S mains	**03 20 95 75 00**
Centre des grands brûlés	**03 20 44 59 62**
Gendarmerie d'Isbergues	**03.21.54.72.15**

Santé

Médecins :

Dr Thérèse Buissart	**03.21.61.98.90**
Dr Véronique Han-Denoeud	**03.21.02.17.83**
Dr Gilles Duparcq	**03.21.02.16.71**
Dr Patrice Favier	**03.21.61.78.04**
Dr Philippe Geille	**03.21.02.12.88**
Dr Thierry Hautcoeur	**03.21.02.16.07**
Dr Christian Hollebecque	**03.21.54.02.80**
Dr Domitille Caron	**03.21.54.02.80**
Dr Jean-François Leduc	**03.21.64.19.10**
Dr Philippe Mannechez	**03.21.61.78.03**
Dr Michel Stopin *(Guarbecque)*	**03.21.25.82.27**
Dr Gabriel Buissart *(Ham en Artois)*	**03.21.66.04.11**
Dr Dominique Bernard *(Norrent Fontes)*	**03.21.02.04.63**
Dr Christophe Caron *(Norrent Fontes)*	**03.21.25.14.14**
Dr Henri Chrétien *(Norrent Fontes)*	**03.21.27.35.63**

Médecin de garde :
En semaine de 19 h 30 jusqu'au lendemain 8 h,
le samedi de 12 h jusqu'au lundi 8 h **03.21.71.33.33**

Pharmaciens :

Pharmacie Beauvillain	**03.21.02.01.33**
Pharmacie de la place	**03.21.01.10.20**
Pharmacie de Berguette (M. Benoît Bout)	**03.21.26.59.50**
Pharmacie des aciéries (Melle Minart)	**03.21.02.11.63**

Pharmacie de garde :

08.25.74.20.30
www.servigardes.fr

Ambulanciers :
Isbergues Ambulances **03.21.02.17.08**

Infirmières :
Mmes Brisset et Dhaese et M. Parent **03.21.61.78.07**
06.72.36.00.78
Mmes Deram, Lesecq, Laversin, Cauwet **03.21.25.85.66**
Mme Monique Feron **06.16.76.23.30**
Mme Anaïs Walle **06.18.73.58.53**

Laboratoire d'analyse médicale : **03.21.61.53.53**

Alzheimer : *contacter l'A.S.S.A.D* **03.21.95.42.52**

Point écoute toxicomanie : **08.00.26.10.00**

Administrations

Hôtel de ville : **03.21.61.30.80**
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Permanence état-civil : *le samedi matin de 10 h à 12 h*

Courriel : **contact@ville-isbergues.fr**
Site internet : **www.ville-isbergues.fr**

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
rue Emile Zola **03.21.61.39.72**

Mairie annexe de Berguette :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
rue Edmond Mille **03.21.26.59.18**

Mairie annexe de Molinghem :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
place Lamartine **03.21.61.59.95**

Services techniques :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
rue Anatole France **03.21.61.36.66**

Centre culturel :
***mardi** de 14 h à 18 h, **mercredi** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, **vendredi** de 14 h à 19 h, **samedi** de 10 h à 17 h (sans interruption)*
rue Léon Blum **03.21.02.18.78**

Police municipale :
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
03.21.61.30.80

Trésorerie :
rue Jean Jaurès **03.21.02.11.15**

Services / dépannages

SAUR : (eau)
numéro d'urgence 24 h sur 24 **03.60.56.40.08**
service clientèle **03.60.56.40.00**

VEOLIA : (assainissement) **03.21.52.99.89**

E.R.D.F : dépannage 24 h sur 24 **09 726 750 62**

GAZ : dépannage 24 h sur 24 **0 810 433 062**

France Telecom : **10 13**

Emploi - Formation

Boutique de Gestion Espace (B.G.E) :
Conseils en création d'entreprise, les mercredis 2 et 16 septembre à la M.J.E.P,
sur rendez-vous à partir de 9 h **03.21.62.90.60**

M.J.E.P : *8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30* **03.21.57.70.20**

Pôle emploi de Lillers : **39 49**

Relais emploi alpha : **03.21.25.61.68**

Ecole municipale de musique :
Directeur : Christophe André **06.61.07.98.11**